Zeitschrift: Le Messager Raiffeisen : organe officiel de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen

Herausgeber: Union suisse des Caisses Raiffeisen

Band: 36 (1951)

Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J.A. LAUSANNE, juin 1951 N° 6 36e année

Le Messager Raiffeisen

Organe officiel de l'Union suisse des Caisses de crédit mutuel (Système Raiffeisen)

Paraît chaque mois

Abonnements obligatoires pour les Caisses affiliées (10 ex. par centaine de sociétaires) : Fr. 2.50.
Abonnements facultatifs : Fr. 2.—.
Abonnements privés : Fr. 3.—.

Rédaction et administration : Union Raiffeisen suisse (H. Serex, sous-directeur) à St-Gall. Tél. (071) 2 73 81
Impression : Imprimerie Fawer & Favre S. A., Lausanne

Le 48e Congrès Raiffeisen suisse 29-30 avril 1951 à Genève

Par l'attrait qu'il exerce et par la puissance suggestive qu'il dispense, le congrès annuel reste la manifestation culminante de la vie du mouvement Raiffeisen suisse.

Le congrès de cette année, auquel ont pris part 1400 raiffeisenistes venus de la Suisse entière, a été une démonstration d'équilibre et de continuité dans l'effort de réalisation toujours plus parfaite des objectifs fixés. Il a été l'expression de l'activité des 95000 raiffeisenistes suisses poursuivant deux grands buts en travaillant la main dans la main et dans une entente parfaite : premièrement, l'amélioration de la situation économique et sociale des populations rurales et, deuxièmement, le développement des relations cordiales entre les différentes parties de notre pays, assurant ainsi le fonctionnement normal des institutions démocratiques et fédéralistes de notre patrie commune. L'hommage rendu à la mémoire du directeur Heuberger a été également non seulement un témoignage touchant de reconnaissance envers un éminent pionnier de la cause, mais encore un véritable serment de fidélité à l'idéal de Raiffeisen.

L'accueil de Genève

Arrivant des plaines et des vallées comme des villages les plus reculés des montagnes, les délégués de 22 cantons convergent vers le lieu de rassemblement du mouvement raiffeiseniste suisse fixé, cette année, en Suisse romande. C'est à la ville de Genève qu'échoit, pour la seconde fois, l'honneur d'ouvrir toutes grandes ses portes et d'accueillir ses hôtes d'un jour. Elle le fait avec toute la grâce et la finesse d'esprit qui la caractérisent, faisant ressortir la beauté sereine d'un décor aux larges horizons et le carrefour international des idées. Elle concrétise son sens de l'hospitalité et ses souhaits de bienvenue en faisant pavoiser le pont du Mt-Blanc aux vingt-deux couleurs cantonales et en faisant hisser les deux grands drapeaux suisse et genevois en compagnie des deux oriflammes Raiffeisen au haut des mâts du Monument national dans le Jardin anglais.

Ce geste, elle le fait sciemment surtout pour marquer sa parfaite participation à un mouvement populaire auquel elle puise l'esprit vivifiant, à un mouvement dont le dynamisme se traduit par une montée constante. En effet, si, en 1940, Genève recevait 800 délégués des 667 Caisses affiliées, elle en voit accourir aujourd'hui plus de 1300 des 920 sections que compte l'Union Raiffeisen suisse.

Genève n'est-elle d'ailleurs pas la terre de prédilection du plus pur raiffeisenisme adapté à notre idéal confédéral ? Toutes les communes rurales genevoises en sont des foyers actifs, profitant toutes des bienfaits d'une coopération constructive ayant son expression pratique dans l'institution financière locale. Les raiffeisenistes suisses auront pu sentir, par la réception des plus chaleureuses dont ils ont été l'objet et dont il faut hautement louer les autorités tant du canton que de la ville, qu'ils étaient bien de la maison. Nulle part ailleurs, ils ne se sont sentis aussi près d'eux, en communion parfaite avec eux.

Chaque train du dimanche et du lundi matin amène des groupes compacts de congressistes. A la gare même, dans la salle d'attente de 3e classe, un bureau de renseignements est installé, qui fonctionnera en permanence pendant toute la durée du Congrès et où les arrivants obtiennent les instructions leur permettant de se diriger sans ennui dans la ville que la plupart doivent encore découvrir

et qui a exercé son attrait par son charme exquis et sa renommée de cité internationale.

Prélude

Le programme du Congrès va se dérouler sans à-coup, selon l'ordre établi. A part les séances de travail prévues, il comporte également une partie d'agrément.

Le samedi soir, à 17 heures, les Conseils de l'Union siègent déjà à l'Hôtel des Bergues : ultime revue au quartier général et mise en marche de tous les leviers de commande.

Le dimanche matin, on remarque de nombreux congressistes dans les diverses églises protestantes et catholiques. A 9 h. 30 se tient une brève séance du Conseil d'administration de la Caisse de retraite du personnel de l'Union. A 10 h. 30, pour une prise de contact officieuse, la Direction de l'Union reçoit les organes de l'administration centrale, le Comité de la Fédération cantonale ainsi que les invités et la presse, au cours d'une excursion en autocar au travers de la campagne genevoise. La promenade est commentée en cours de route par M. Berthoud, chef de service de la direction de l'agriculture. Ayant passé devant l'aérogare de Cointrin, le convoi s'arrête au château de Dardagny où les hôtes sont reçus par *M. le maire Ramu,* vice-président de la Fédération genevoise et président depuis 20 ans de la Caisse du village. M. Ramu fait les honneurs du château où se trouve le local de la Caisse, tandis que M. Desbaillets, président de la Chambre genevoise d'agriculture et également président du Conseil de surveillance de la Caisse de Dardagny, fait un rapide historique des lieux. Et c'est un nouveau départ avec bond jusqu'à la cave de La Souche élégamment décorée pour la circonstance. *M. Dusseiller,* président de la Fédération genevoise et président de la cave coopérative accueille la troupe des visiteurs. On admire les installations modernes, on sourit surtout à la dégustation des vins du pays, une révélation..., et d'aimables paroles s'échangent avant le retour en ville.

Après le repas de midi servi dans les différents hôtels et brasseries, les délégués ont deux possibilités d'excursions pour profiter des charmes d'un paysage varié, des berges du Rhône à la plantureuse campagne genevoise, du lac aux proches sommets des Alpes et du Jura. Dès 14 h. 30, c'est le rendez-vous général au Jardin anglais où flottent les drapeaux. 800 excursionnistes prennent le bateau spécial *Le Simplon,* une des plus belles unités de la CGN, pour une croisière autour du Petit-Lac jusqu'au large de Céligny et Hermance, tandis que 500 autres s'installent dans 16 autocars pour une tournée magnifique au travers du canton. C'est la traversée de la ville, le passage au Palais des Nations et à l'aérogare de Cointrin. Puis la caravane se scinde, une moitié des cars s'en vont par la rive droite vers Dardagny avec arrêt à la Cave coopérative du Mandement à Satigny alors que les autres reviennent sur la rive gauche du Rhône dans une campagne toute en fleurs, passent à Jussy et dans les cultures de roses et font un relais à la Cave de La Souche... Agréable préambule au Congrès annuel.

La soirée de réception

Selon la tradition, le Congrès s'ouvre officiellement par cette première manifestation d'ensemble qui a lieu à la Salle communale de Plainpalais pavoisée aux couleurs fédérales et cantonales par les soins des services de la ville. Cette soirée d'agrément revêt toute son importance dans le déroulement du programme du Congrès. La partie oratoire permet d'abréger d'heureuse façon la séance plénière du lendemain tandis qu'un contact intime s'établit entre représentants des différentes régions du pays. Les délégués de la Suisse italienne et de la Suisse romanche coudoient ceux de la Suisse alémanique qui tous se sont rapprochés des Suisses romands heureux de les recevoir. On entend ainsi les échos des quatre langues nationales. Une véritable ambiance confédérale se crée. Des toasts encadrés de productions musicales donnent à la manifestation un cachet de beauté artistique et de sains délassements qui mettra les cœurs en liesse.

Bien avant 20 heures, on se presse à l'entrée de la salle qui va se bourrer jusque dans ses derniers recoins, galeries, couloir, hall y compris.

Genève d'ailleurs a princièrement fait les choses. Elle traduira son bon accueil par la voix de ses représentants agrémentée du concours de ses principales sociétés artistiques qui se tailleront de mérités succès. Le coup d'œil est féerique lorsqu'éclatent les accents du *Corps de musique de Landwehr* sous l'experte direction de l'adjudant Hoogstoël. On applaudira la puissance et l'éclat des morceaux de choix de la *Société chorale des Eaux-Vives* sous la baguette de M. Ch. Denizot. On sera pris d'un sentiment d'admiration à l'exécution du Jeu musical de Carlo Boller « Pays du Lac », par le chœur mixte *La Cigale de Dardagny-Russin* dirigé par M. H. Matthey, avec des ballets réglés par M. Eric Pierrehumbert.

* * *

La « Cigale » de Dardagny chante et danse le pays romand.

La soirée est conduite par un speaker en forme, *M. Serex,* vice-directeur, qui s'adresse à la foule tour à tour en français et en allemand. Il annonce le discours de bienvenue de *M. le directeur I. Egger,* qui, pour la première fois, apporte le salut de la Direction centrale aux congressistes de toute la Suisse. Marque de délicatesse, l'orateur prononce ses souhaits dans les trois langues nationales de telle sorte que tous participent à ce message dans une communion d'esprit

qui se continuera jusqu'à la clôture du Congrès. Ayant chanté les merveilles et les vertus de la cité hospitalière et remercié ses représentants, tout particulièrement M. le conseiller national Fernand Cottier, conseiller administratif de la ville, il réserve ces termes choisis aux délégués de la Romandie :

Je vous salue chaleureusement, Raiffeisenistes, qui êtes accourus, 1300 en nombre, des 22 cantons, de toutes les régions du pays, du Rhin au Rhône, du Jura aux Alpes.

Au cours d'un voyage long souvent, vous avez parcouru notre beau pays, radieux en ce jour de printemps. Vous avez trouvé Genève en habit de fête. Vous avez, les uns, excursionné dans la belle et riche campagne genevoise, cependant que les autres ne pouvaient résister au charme d'une croisière sur le lac. Genève s'est montrée coquette et aimable à tous.

Et maintenant, nous nous retrouvons tous pour notre traditionnelle soirée de réception, instants de sain délassement avant la journée de travail de demain et nous nous laissons aller à la joie d'une manifestation patriotique où vibre notre sentiment national.

Les Raiffeisenistes suisses saluent Genève.

Genève, terre raiffeiseniste fructueuse, où la semence répandue il y a 25 ans par le curé Bianchi a germé et grandi puisque pour ainsi dire toutes les communes rurales sont aujourd'hui dotées d'une Caisse Raiffeisen. Genève a toujours eu de tous temps des banquiers d'une haute réputation. Voltaire ne donnait-il pas à ses amis ce conseil avisé : « Si vous voyez un banquier genevois se jeter par la fenêtre, sautez-lui après : il y a du 7 % à gagner ». C'est donc par atavisme que les comités et caissiers genevois gèrent si judicieusement leurs Caisses...

Les Raiffeisenistes saluent Genève, la cité internationale, siège de la Ligue de la Croix Rouge. Mais Genève est surtout pour nous, Raiffeisenistes, la vieille république indépendante qui a toujours jalousement veillé à la garde de sa liberté politique, de son autonomie et dont la ténacité a triomphé dans la nuit de l'Escalade. A Genève, les membres de la grande famille raiffeiseniste suisse se sentent à l'aise et se tendent fraternellement la main ; ils parlent des langues différentes ; ils sont de confessions et d'opinions politiques différentes. Ils sont unis par le grand idéal commun de solidarité et de fraternité : Patrie—Raiffeisenisme.

Nous saluons les Raiffeisenistes genevois et par dessus eux tous les Raiffeisenistes de la Suisse romande, du pays de Vaud, du Valais, de Fribourg, de Neuchâtel et du Jura, qui assistent toujours fidèlement à nos congrès.

Raiffeisenistes, soyez tous les bienvenus à Genève, au 48e Congrès Raiffeiseniste suisse !

Les souhaits de bienvenue de M. le directeur Egger vont droit au cœur de l'auditoire. On se sent maintenant les membres d'une seule et grande famille, la famille Raiffeisen suisse.

* * *

A M. Egger succède immédiatement sur le podium le délégué officiel de la ville de Genève, *M. le conseiller national Fernand Cottier,* conseiller administratif.

M. Cottier transmet le message de bienvenue des autorités et de toute la ville de Genève qui est sensible à l'honneur que lui font les raiffeisenistes suisses en accourant si nombreux à la pointe du territoire du pays. Si la ville est le siège de plus de 200 institutions internationales, elle n'en est pas moins fière d'être et de demeurer une ville de la Confédération helvétique dont elle est heureuse de recevoir de typiques représentants. Et l'orateur de terminer son brillant toast par les vœux de la ville pour le succès du Congrès et pour les succès futurs du mouvement Raiffeisen suisse.

Par une délicate attention dont lui savent gré les participants de la Suisse alémanique, l'orateur s'adresse à eux dans la langue qui leur est propre, soulignant par là combien Genève apprécie son honneur de se sentir tout près des Confédérés d'outre-Sarine. Les applaudissements qui marquent d'aussi aimables paroles traduient encore et tout spécialement les remerciements des raiffeisenistes suisses à la ville de Genève qui leur a réservé un accueil si chaleureux.

La parole est encore donnée à *M. Jean Dusseiller,* président de la Fédération genevoise, qui apporte les souhaits de la plus cordiale bienvenue des raiffeisenistes de son canton à leurs frères venus des 21 autres cantons suisses, représentants authentiques et dévoués des communes rurales. Il exprime en termes choisis la reconnaissance de Genève pour les marques d'estime et l'honneur qui lui sont témoignés. Il a des mots heureux pour les montagnards des vallées éprouvées par les malheurs de l'hiver dernier. Ayant souligné la cordialité de l'accueil et l'empressement tant de la population citadine que des ruraux genevois, l'orateur termine ainsi :

Peut-on concevoir quelque chose de plus grand, de plus noble que ce rassemblement des forces pacifiques campagnardes évoquant le même idéal : servir son prochain, insuffler partout l'esprit d'entraide et de solidarité, donner son cœur à une cause terrestre mais chrétienne, bénie du Ciel. Parmi toutes les sociétés agricoles qui s'occupent des intérêts de nos campagnes, les Caisses de crédit mutuel ont une place de choix parce que toute leur vitalité c'est du christianisme en action.

Que ces belles journées vécues sous le signe de la plus franche cordialité restent fixées dans vos souvenirs pour qu'elles puissent être évoquées dans vos foyers ! Qu'elles marquent pour tous une étape bienfaisante et réconfortante dans l'apostolat dicté par nos devanciers et qu'il appartient à tous de poursuivre dans la joie et l'esprit de complet dévouement.

Le programme de cette soirée de réception eut le don de plaire par le juste équilibre de ses parties, partie oratoire brillante mais limitée à une équitable et reposante proportion, partie artistique au cachet varié, spécifiquement suisse et folkloriste toujours de haute et égale valeur. Tous les cœurs vibraient à l'unisson dans une atmosphère de ferveur patriotique lorsque « La landwehr » exécuta sa *Fantaisie sur les airs suisses* suivie de l'*Hymne national* que plus de 1300 poitrines reprirent spontanément en chœur et debout, face à la grande croix blanche sur fond de gueule. C'est sur ce témoignage ardent envers la Patrie que se clôtura le premier acte solennel du Congrès de Genève.

Les yeux ravis, les esprits nourris aux sources des plus nobles sentiments, la foule s'écoule lentement vers les hôtels. Les liens sont établis, prélude au succès de la journée de travail du lendemain.

L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DES DÉLÉGUÉS DE L'UNION RAIFFEISEN SUISSE

La journée du lundi s'annonce radieuse. Si, durant tout le dimanche, le soleil avait fait preuve d'une humeur boudeuse entêtée, laissant le paysage sous l'aspect d'une froide grisaillerie, il fait ressortir, ce matin, le sourire de Genève, la vraie Genève. Arborant fièrement leur cocarde, le visage illuminé des grâces que leur procurent la ville et ses merveilles, les congressistes profitent des premières heures pour arpenter les rues aux miroitants étalages, les quais, les ponts d'où l'on admire le lac d'un bleu tranquille et le fleuve onctueux. Ils n'en conservent pas moins l'air grave de mandataires des 900 importantes institutions Raiffeisen suisses et ne tardent pas à converger vers la place de Cornavin pour la grande Landsgemeinde.

Dès 8 h. 30, l'animation est grande devant le *Rialto.* Après un rapide contrôle des procurations et la remise des bulletins de vote, les délégués prennent place dans la splendide salle du cinéma. La fond de la scène est tendu d'une immense croix fédérale alors que la rampe forme une magnifique bordure de fleurs et de verdure. Derrière les tables aux tapis verts ont déjà pris place le président et les membres des Conseils et de la Direction de l'Union. Aux premiers fauteuils se rangent les hôtes d'honneur, les

divers invités et les représentants de la presse, ces derniers soulignant par leur présence l'importance qu'ils attribuent au mouvement Raiffeisen.

Il est 9 heures précises quand la *Société chorale des Eaux-Vives* monte sur la scène.

IN MEMORIAM

JEAN HEUBERGER

Fille des cieux, séduisante Espérance,
Ange béni, tu berces notre cœur!
Plein de charme aux beaux jours de l'enfance,
Console-nous aux jours de la douleur!

Celui qui avait animé tous les congrès annuels de sa voix de pionnier et de son dynamisme conquérant n'est plus. Par le décès de son vénéré *directeur Jean Heuberger,* le mouvement raiffeiseniste suisse a perdu un chef bien aimé. Avant de se mettre à l'ouvrage, les délégués des 900 Caisses Raiffeisen, qui furent en grande partie son œuvre, tiennent à lui rendre un suprême hommage public à l'occasion d'une cérémonie du souvenir digne et fort émouvante, en présence des représentants de sa famille. Après un chœur de circonstance, *l'Espérance,* de la chorale, successivement M. Muller, président du Conseil de surveillance de l'Union, en langue allemande, puis M. Ramu, membre du même conseil, en français, évoquent la mémoire de celui qui consacra toute sa vie et ses forces à son noble idéal. Les deux orateurs associent également à cet hommage la mémoire de *M. Fritz Maillard,* président de la Fédération vaudoise et membre des conseils de l'Union et *M. Isaac Anken,* ancien conseiller d'Etat genevois, qui furent également des champions de la cause Raiffeisen au service des gens de condition modeste.

La grande famille raiffeiseniste suisse est en deuil. Pour la première fois depuis le décès de son vénéré directeur, M. Heuberger, nous nous réunissons et il nous semble devoir entendre encore la voix chaude et vibrante de cet homme au grand cœur, revoir son regard ferme et bienveillant qui donnait un dynamisme irrésistible à cet apôtre du raiffeisenisme suisse, à cet ami si apprécié de nos Caisses romandes.

« Si l'esprit raiffeiseniste suisse devait fléchir, je compte particulièrement sur les Romands pour le redresser », déclarait M. Heuberger, l'année dernière, aux 1500 participants du Congrès de Lugano.

La mort du directeur Heuberger a frappé le pays tout entier. Lorsque, le 30 juillet dernier, la radio répandit la pénible nouvelle, des milliers de Raiffeisenistes accordèrent une pensée émue et reconnaissante à la mémoire de celui qui venait de les quitter. Ils songèrent à la perte qu'ils venaient d'éprouver : elle était immense et amère. Cette ardente prière monta de nos cœurs : « Que Dieu lui accorde le repos qu'il n'a pas connu ici-bas et la paix éternelle qu'il a si pleinement méritée ». Le 2 août, la grande communauté raiffeiseniste suisse faisait d'émouvantes obsèques au directeur Heuberger.

L'assemblée au Rialto
Au premier plan, de gauche à droite : MM. Berthoud, chef du service de l'agriculture, de Senarclens, conseiller d'Etat, le curé Bianchi, Desbaillets, président de la Chambre d'agriculture et Dusseiller, président de la Fédération genevoise.

Permettez-moi aujourd'hui de rendre un pieux hommage à sa mémoire. Non seulement le directeur Heuberger l'a bien mérité, mais il nous a laissé le souvenir d'un homme de caractère, de virile droiture, d'énergie et de volonté personnelle. Pour nous, il symbolisera toujours la vraie et franche amitié, l'amour ardent de la famille, du prochain, de la Patrie.

I

Issu d'une famille de petits paysans, Jean Heuberger naquit le 11 mars 1890 à Kirchberg (St-Gall). Il grandit dans un milieu simple, imprégné des meilleures traditions chrétiennes. Pour y avoir connu les difficultés de l'existence, Jean Heuberger emporta de la maison paternelle un amour prononcé et une sollicitude constante pour les petits et les humbles. A 16 ans, il entra dans les postes.

En 1917, M. Stadelmann, l'éminent directeur actuel de notre Caisse centrale, cherchait un secrétaire qui le déchargeât d'une partie des tâches absorbantes du service extérieur. Il le trouva en la personne de Jean Heuberger, qu'il avait appris à estimer comme camarade de service militaire. Dès ce moment-là, deux amis marchèrent la main dans la main, l'un à la tête de la Caisse centrale, l'autre dans le service extérieur. Cette amitié — si fructueuse au Raiffeisenisme suisse — s'approfondit encore lorsque Jean Heuberger choisit pour compagne de sa vie la sœur de M. Stadelmann. De cette union heureuse naquirent cinq filles. Le directeur Heuberger aima sa famille par-dessus tout. C'est dire que les nombreuses absences du foyer constituaient non seulement pour la famille mais surtout pour lui un lourd sacrifice, qui devint plus lourd encore lorsque son admirable épouse fut frappée d'une grave maladie.

Aussi, je tiens aujourd'hui encore à remercier la famille Heuberger pour le don de son épouse et de son père qu'elle fit à notre mouvement, durant des dizaines d'années.

II

Jean Heuberger, le coopérateur et l'organisateur

Dès la première heure, Jean Heuberger reconnut l'importance de la coopération. Rapidement, il devint une des personnalités les plus marquantes de la vie coopérative suisse. Il était coopérateur dans un but constructif, et non pas pour amenuiser les droits et les possibilités des classes moyennes. Il voulait aider l'homme libre, paysan, artisan ou ouvrier. Il voyait dans la coopération l'instrument d'entraide idéal des classes moyennes du pays. M. Heuberger ne voulait pas jouer au prophète, semer des promesses. Il voulait des réalisations : *créer* des existences libres et indépendantes. Pour atteindre ce but, il se servit de l'idée raiffeiseniste. Raiffeisen, Traber et Heuberger sont plus que des noms pour nous, ce sont des symboles. Etre libre et servir, était sa devise de prédilection. Par des contacts personnels et fréquents avec ses collaborateurs au sein des Caisses locales, il créa un magnifique esprit d'équipe. Il fut le fondateur et le reviseur de centaines de Caisses affiliées.

Lors de son entrée à l'Union, 200 Caisses groupaient 14 000 coopérateurs. Le jour de sa mort, l'Union comptait 910 Caisses avec plus de 90 000 sociétaires. Et si le directeur Heuberger rentrait souvent harassé de ses randon-

nées à travers le pays, le développement de son œuvre le réconfortait, le stimulait. Il avait une sincère admiration pour nos populations rurales et combien de fois n'a-t-il pas proclamé dans ses conférences : « Précieuses et riches sont les forces latentes de nos populations rurales. Elles ne demandent qu'à être mises en valeur ».

Et trois mois avant sa mort, il écrivait encore : « Servir dans les sphères supérieures du Raiffeisenisme exige l'offrande des dernières forces intellectuelles et physiques. Mais que de satisfactions procure cette belle tâche. Pouvoir consacrer sa vie tout entière au service de ses semblables, spécialement des petits et des faibles. Que de réconfort dans le sentiment de servir utilement son prochain ! ».

Oui, nous pouvons aujourd'hui tous témoigner que le directeur Heuberger a bien rempli le devoir d'amour du prochain dicté par le Créateur. Sa conception chrétienne de la vie, qu'il défendit partout crânement, transfigura toute son activité, plaçant son existence au service de Dieu et du prochain. Le directeur Heuberger était passionné de l'idée de servir. Il voulait servir pour aider. Pour lui, seul était profitable le travail qui sert au prochain.

C'est pourquoi nous ressentons le besoin d'exalter ici encore sa fidélité au peuple. Jean Heuberger n'était pas animé de l'esprit de clocher. Il avait le vaste horizon de l'homme sage et du Raiffeiseniste qui voit au-delà des frontières. Et pourtant, son œuvre puisait ses racines les plus profondes et les meilleures au village, car il était convaincu que l'édifice raiffeiseniste ne pouvait être solide que s'il était construit de bas en haut.

III

Jean Heuberger, interprète et disciple de Raiffeisen

Sincère disciple de Raiffeisen, Jean Heuberger fut aussi un fidèle interprète de la pensée du maître. Le précieux héritage des Raiffeisen et Traber ne pouvait pas être confié à quelqu'un de plus sûr. Inlassablement, par la plume et par la parole, le directeur Heuberger prêcha la fidélité sans compromission aux principes Raiffeisenistes éprouvés. On peut dire que dans ce secteur d'activité, le directeur Heuberger fut l'ennemi de toute compromission.

Cette fidélité à toute épreuve à une si belle idée n'alla pas sans luttes. Les avis n'étaient pas toujours unanimes. Mais l'homme volontaire et énergique que fut le directeur Heuberger ne capitula jamais. Sans cesse il répétait : « Plus le nombre des Caisses augmente, plus impérieuse est la nécessité d'une ligne de conduite droite, de la fidélité inébranlable aux principes, pierre angulaire de tout le système de revision ». Les divergences de vue furent combattues chevaleresquement. Ces luttes furent, finalement, un bienfait car elles rallièrent les indécis, renforcèrent dans leurs convictions tous ceux qui restaient profondément attachés aux principes fondamentaux. Le directeur Heuberger était convaincu de l'importance de sa mission. Et toujours, il réussit à persuader son interlocuteur, non pas par de la diplomatie ou de la ruse, mais en faisant appel à la raison. Il resta fidèle à cette méthode éprouvée dans la préparation et l'exécution de la revision des statuts de l'Union suisse et de ses Caisses affiliées.

Fidèle à l'idéal de Raiffeisen, M. Heuberger fonda en 1942 la Coopérative de cautionnement propre au mouvement Raiffeisen suisse, institution auxiliaire qui a déjà produit de beaux fruits. Père de famille soucieux, il créa en 1946 la Caisse d'allocations familiales de l'Union. Le directeur Heuberger était riche d'idées. Voyait-il la possibilité d'une réalisation, il s'y attachait avec passion pour en convaincre tout d'abord ses collaborateurs. Et puis, il passait résolument à l'action. « Toujours plus et toujours mieux » fut la devise de sa vie. Idéaliste au sens le plus élevé du terme, Jean Heuberger resta néanmoins toujours l'homme pratique. Pour lui, seules les idées réalisables étaient dignes d'être retenues.

Le monde ne manque pas de belles intelligences. Rares sont cependant les hommes qui, à l'intelligence, allient la flamme qui réchauffe et embrase. Jean Heuberger possédait ces deux éléments : il fut un réalisateur.

IV

Jean Heuberger et la vie publique

L'accomplissement d'une mission aussi vaste que la sienne mit le directeur Heuberger en contact fréquent avec les milieux officiels de la Confédération et des différents cantons. Convaincu de la justesse de l'adage « les absents ont tort », le directeur Heuberger sentait la nécessité, pour le mouvement Raiffeisen, d'exercer une influence directe sur la législation. Avec succès, il intervint lors de la promulgation des lois et arrêtés, tels que lois sur les banques et sur le cautionnement, arrêtés cantonaux concernant le placement des fonds pupillaires, des communes et des paroisses.

Ses éminentes qualités trouvèrent une flatteuse confirmation sous forme de différentes nominations. Ainsi, il fut appelé à siéger dans plusieurs commissions d'experts. En 1937, le Conseil fédéral l'appelait à siéger au Conseil de la Banque nationale suisse et, en 1948, au Conseil d'administration de l'AVS.

Fidèle à lui-même, le directeur Heuberger fut un collaborateur actif aussi dans ces différentes fonctions. Je sais que ses interventions n'étaient pas toujours bien vues. On s'étonnait parfois que le représentant des Caisses de crédit mutuel prit la parole, demanda des renseignements, proposa même des amendements là où les grands oracles de la finance se taisaient. Ce besoin d'émettre son opinion répondait à la nature du directeur Heuberger, qui ne pouvait pas cacher son drapeau.

Sa vie durant, il fut droit, sincère, prêt à lutter pour défendre ses convictions, mais prêt aussi à discuter avec son interlocuteur pour le mieux comprendre.

Tel fut l'homme et le représentant des intérêts du mouvement, tel fut aussi le directeur des journaux de l'Union. Les articles du directeur Heuberger — qui sut maintenir un étroit contact avec ses lecteurs — se distinguaient par une haute tenue, une élévation de pensée, dignes de la belle cause qu'il défendit.

V

Jean Heuberger, le patriote enthousiaste

Il est d'usage de juger les hommes contemporains sous l'angle de leur attitude durant les périodes dangereuses et mouvementées des années de guerre. Ici aussi, le directeur Heuberger a subi l'épreuve avec succès. Nous songeons avec fierté aux mâles paroles qu'il prononça à une heure particulièrement sombre, lors du Congrès de 1940 à Genève : « Ce qui a fait ses preuves n'a pas à être modifié, proclamait-il. Nous ne voulons pas d'inutiles adaptations. Aux problèmes suisses, nous trouverons des solutions suisses. Restons toujours en vedette ».

Rester en vedette, pour le directeur Heuberger, c'était rester fidèle à son poste, quoiqu'il arrive, à lutter jusqu'à l'extrême contre les ennemis d'où qu'ils viennent.

En 1940, de telles paroles étaient chargées de sens.

Dans ses discours, à l'occasion des assemblées de fédérations, des manifestations jubilaires, la note patriotique dominait toujours. M. le directeur Heuberger était patriote dans l'âme. Aux Congrès de l'Union, le spectacle de 1500 Confédérés chantant debout l'Hymne national, le bouleversait toujours.

Le Congrès de l'Union était le grand jour dans l'année du directeur Heuberger. Il s'y préparait de longue date. Et, lorsqu'il s'adressait aux délégués dans nos quatre idiomes nationaux, c'était l'âme du Raiffeisenisme suisse qui vibrait.

VI

Jean Heuberger, l'homme

Jean Heuberger était un modeste. S'il était fier, il l'était des succès enregistrés par l'idée Raiffeisen. Il réalisait en lui un étonnant équilibre. Simple, droite, sa voie était tracée par un christianisme bien compris et vécu. Que de fois n'a-t-il pas répété le vers de Gœthe : *Que l'homme soit généreux, secourable et bon.*

La bonté était l'un des traits de son caractère. Le directeur Heuberger a pratiqué à un haut degré le commandement divin de l'amour du prochain. Malgré l'énorme tâche qui pesait sur ses épaules, chaque coopérateur qui s'adressait à lui était entendu, recevait conseils et appui.

* * *

Nous voulons joindre à son bienfaisant souvenir celui de *M. Fritz Maillard,* président de la Fédération vaudoise, délégué romand au Comité de direction de l'Union suisse, dont le départ a également douloureusement éprouvé ses amis qui ont perdu en lui un homme juste et bon, vaillant défenseur des principes éprouvés du Raiffeisenisme.

Permettez, en terminant, que j'évoque la mémoire de feu *M. le conseiller d'Etat genevois Anken.* C'est ici même, en 1940, que M. le directeur Heuberger et M. le conseiller d'Etat Anken se sont rencontrés dans un idéal commun : « L'indépendance financière agricole ».

Je voudrais faire retentir encore une fois cette phrase prononcée à cette place par M. le conseiller d'Etat Anken, phrase diffusée par la plume et la parole de M. Heuberger, phrase qui restera toujours vraie : « Chaque paysan digne de ce nom doit être un raiffeiseniste convaincu ».

Nous remercions Dieu de nous avoir donné Jean Heuberger. Nous remercions Jean Heuberger de s'être donné si totalement à nous.

Nous gardons de lui le souvenir d'une exceptionnelle personnalité. L'œuvre de sa vie est immense et belle.

Nous nous en montrerons dignes en restant fidèles aux principes qu'il a toujours si ardemment et brillamment défendus.

Pour tout ce que vous nous avez donné, Jean Heuberger, nous vous disons : Merci !

Votre âme vit. Votre esprit reste présent parmi nous.

NON OMNIS MORIAR
(Je ne mourrai pas tout entier).

M. E. Ramu rend hommage à la mémoire du directeur Heuberger.

Cet acte du devoir accompli, clôturé par un chœur émouvant magnifiant la mort des héros, l'assemblée se met à l'ouvrage avec la résolution profonde de poursuivre fidèlement l'œuvre des pionniers.

* * *

Le président de l'Union, *M. Eugster*, monte à la tribune alors que la liste des présence indique la participation de 518 Caisses régulièrement représentées par 1260 délégués officiellement mandatés et venus des 22 cantons. De nombreux télégrammes et lettres de sympathie reposent sur le bureau.

Allocation d'ouverture du président de l'Union

Après cette cérémonie du souvenir de notre regretté directeur Heuberger, ce n'est pas sans émotion que j'ouvre la première assemblée à laquelle il ne participe plus. Je remercie Messieurs Ramu et Müller de l'évocation qu'ils viennent de faire du disparu et du touchant hommage rendu à sa vie et à son œuvre.

Mais la vie continue. Notre mouvement ne saurait s'immobiliser.

Aussi m'appartient-il de vous souhaiter une cordiale bienvenue à la 48e assemblée des délégués de l'Union suisse des Caisses de crédit mutuel. Je vous salue, Messieurs les délégués, qui représentez nos 920 Caisses Raiffeisen disséminées sur tout le territoire de notre beau pays. Le nom de Raiffeisen incarne la volonté de la population rurale d'améliorer ses conditions d'existence matérielle et morale par l'initiative individuelle, l'effort personnel et l'entraide. Toute réunion raiffeiseniste devient ainsi spontanément une démonstration de solidarité, de coopération rurale, de l'« un pour tous, tous pour un » sur le plan de l'épargne et du crédit rural.

Nos réunions seront également toujours des manifestations patriotiques. Les raiffeisenistes aiment leur village, leur vallée, à l'essor économique desquels ils coopèrent. Les raiffeisenistes aiment leur pays, notre Confédération helvétique. La Suisse n'est pas seulement la plus vieille démocratie du monde, elle est encore la première incarnation de la véritable idée coopérative. Nous sommes tous heureux et fiers d'être des Confédérés ; en nous vit encore le serment du Grutli par lequel nos ancêtres déclarèrent se prêter assistance dans les bons et les mauvais jours et vouloir être un peuple de frères que nul malheur et nul danger ne sauraient séparer. La fidélité à cet esprit ancestral restera le meilleur gage de durée de notre démocratie.

Lors de nos dernières assises à Genève, en septembre 1940, au début de la guerre mondiale, une menace terrible planait sur le monde, la menace du national-socialisme alors victorieux. Il a été vaincu par les forces unies des véritables démocraties. Aujourd'hui, 6 ans après la fin des hostilités, un nouveau danger, plus terrible encore, nous menace. Ce danger, c'est le communisme. L'idéologie communiste n'est du reste qu'une façade derrière laquelle se dissimule une armée redoutable, l'impérialisme russe à la conquête du monde. Les nations occidentales, tenantes de notre civilisation, ont vu le danger et compris la nécessité d'un réarmement accéléré. Le peuple suisse est également prêt à défendre sa neutralité et consent les sacrifices que nécessite la modernisation de son armée. Le monde doit savoir qu'une résistance farouche sera opposée à tout agresseur éventuel. La Suisse joue ainsi un rôle important dans le système défensif de l'occident.

Mais pour mener une lutte efficace contre les forces désagrégeantes du communisme, des armes et des soldats ne suffisent pas. On combattra surtout le communisme par la pratique d'un christianisme vivant. Et les raiffeisenistes seront à l'avant-garde de cette nouvelle « résistance », cela non pas par une propagande tapageuse, mais par une constante et généreuse action pour le mieux-être matériel et spirituel de la population rurale. Là où règne l'esprit Raiffeisen, il n'y a pas de communisme.

* * *

Le décès du directeur Heuberger ne nous a heureusement pas pris au dépourvu. Prévoyant comme il l'était, Jean Heuberger avait pris depuis longtemps des dispositions pour assurer la continuité du mouvement. « Lorsque je ne serai plus là, nous a-t-il dit maintes fois, vous aurez dans le vice-directeur Egger un homme qui saura poursuivre ma tâche. » M. Egger a grandi dans le sérail et, depuis 30 ans, il contribue déjà à l'édification de notre œuvre Raiffeisen. Les organes de l'Union ont donc été unanimes à appeler M. Egger à succéder à M. Heuberger en le nommant directeur de l'Office de revision.

La direction de notre mouvement est ainsi assurée pour l'avenir, mais cela n'est pas intervenu sans un gros sacrifice. Notre vénéré directeur de la Caisse centrale, M. Stadelmann, a atteint l'an dernier l'âge de 65 ans. Il a été profondément affecté par le décès de M. Heuberger, son beau-frère et ami intime, avec lequel il collaborait harmonieusement depuis de longues années. Il aurait eu droit à une retraite bien méritée. Mais, vu les circonstances particulières, nous avions encore besoin de ses éminents services. Sur nos pressantes instances, il a bien voulu accepter de rester encore à son poste pendant quelques années. Je l'en remercie en mon nom personnel et au nom de l'assemblée. Le directeur Stadelmann est le fondateur et l'édificateur de notre Caisse centrale, l'inspirateur de la politique financière de nos Caisses. Il est aujourd'hui la personnification même du mouvement Raiffeisen suisse. Nous désirons ardemment qu'il nous fasse bénéficier pendant longtemps encore de sa riche expérience et de ses toujours paternels conseils.

* * *

Le président Eugster prononce son allocution.
(Au second plan, le directeur Egger.)

J'ai l'insigne honneur et le grand plaisir de saluer parmi nous plusieurs hôtes éminents.

Je salue en premier lieu le délégué du haut Conseil d'Etat de la République et canton de Genève,

M. Aymon de Senarclens

conseiller d'Etat et conseiller national, chef du Département de l'intérieur et de l'agriculture. M. de Senarclens témoigne une évidente sympathie à notre mouvement. Il assiste régulièrement aux assemblées de la Fédération genevoise. Nous sommes particulièrement fiers et heureux de l'accueillir aujourd'hui au sein de la grande famille Raiffeisen suisse et lui souhaitons la plus cordiale bienvenue.

Notre salut particulier va également :

à M. Desbaillets, ancien conseiller d'Etat, président de la Chambre genevoise d'agriculture,

à M. Berthoud, chef du service cantonal de l'agriculture,

deux amis sincères et actifs protagonistes de la cause Raiffeisen à Genève.

Enfin, j'ai l'honneur et le plaisir de saluer parmi nous :

M. André Borel, vice-directeur de l'Union suisse des paysans à Brougg,

M. le professeur Kellenberger, secrétaire de la Commission fédérale des banques, à Berne,

M. Jean Orizet, chef du service au Bureau international du Travail, à Genève,

M. Compagnon, directeur de la Banque nationale suisse à Genève,

M. Lachavanne, directeur-conservateur du Registre foncier de Genève.

Nous remercions ces Messieurs de la bienveillance qu'ils témoignent à notre Union et aux Caisses affiliées et nous les félicitons des agréables relations qu'il nous est donné d'entretenir avec les institutions qu'il représentent.

Je salue également les représentants de la presse et les remercie de l'intérêt que cette dernière porte à nos débats.

Sur ce, je déclare ouverte la 48e assemblée ordinaire des délégués de l'Union suisse des Caisses de crédit mutuel.

* * *

Hommage au fondateur de la première Caisse genevoise

La première Caisse genevoise, celle d'Avusy, vient de commémorer le 25e anniversaire de sa fondation en mettant à l'honneur son fondateur, *M. l'abbé Bianchi,* à l'époque révérend curé de la paroisse, aujourd'hui curé-archiprêtre à Vésenaz.

Par la voix du président de l'Union, toute la communauté Raiffeisen suisse a la délicate attention de s'associer à l'hommage rendu au pionnier à qui revient le mérite d'avoir déclenché le mouvement Raiffeisen genevois actuellement déjà prospère. Elle traduit l'expression de sa haute considération et de sa vive reconnaissance en couvrant M. l'abbé Bianchi de fleurs que lui présente une agreste demoiselle.

* * *

Avant d'aborder les affaires administratives, le président se fait un honneur de donner la parole au représentant du Gouvernement genevois, *M. de Senarclens,* chef du Département de l'intérieur et de l'agriculture. De tout temps, les hautes autorités genevoises ont accordé un bienveillant appui au mouvement Raiffeisen, contribuant ainsi à son heureux développement dans le canton. M. de Senarclens lui-même a marqué toute sa sympathie à notre cause en suivant le sillon tracé par ses prédécesseurs, MM. Desbaillets et Anken. Il s'exprime ainsi :

Allocution de M. de Senarclens

conseiller d'Etat, représentant du gouvernement cantonal genevois

Lorsqu'il y a quelque dix ans, vous nous aviez fait le plaisir de tenir vos assises à Genève, mon regretté prédécesseur Isaac Anken, dont vous avez bien voulu rappeler la mémoire, vous avait souhaité la bienvenue en vous présentant notre canton et ses habitants, leurs forces et leurs faiblesses, puis l'effort considérable que notre économie réalisait pour répondre aux exigences de la dure épreuve que nous étions en train de traverser.

Il s'était exprimé avec infiniment de délicatesse et avec une amitié particulière parce qu'il lui plaisait de vous faire les honneurs de sa terre, à vous qui êtes les gardiens d'une idée qui lui était chère entre toutes : l'idée de la solidarité exercée dans le cadre des institutions raiffeisenistes.

M. de Senarclens, conseiller d'Etat, salue les délégués au nom des autorités cantonales.

La lecture de son discours est aujourd'hui d'autant plus émouvante que le temps a passé et que celui qui s'adressait à vous avec tant de cœur et de compétence n'est plus, pas plus que n'est ici cet homme de grand bien qu'était Jean Heuberger, auquel vous venez de rendre un vibrant hommage, qui fut pour les responsables de nos Caisses de crédit mutuel et pour mon département un conseiller avisé, compréhensif, équitable. Permettez-moi, à mon tour et à nouveau, de souligner combien cette assemblée se doit de garder à ces deux hommes un souvenir fait d'estime et de profonde reconnaissance.

En ce qui nous concerne, nous ne les oublierons jamais parce que leur œuvre est maintenant inscrite dans presque tous les villages de notre petit pays et qu'il n'y a plus guère de ferme ou d'artisanat rural qui n'ait bénéficié ou ne bénéficie de l'entêtement qu'avec d'autres ils ont mis à poursuivre le but si noble qu'ils s'étaient fixé.

Que diraient-ils aujourd'hui des résultats acquis et surtout que dirait mon prédécesseur de cette Genève de 1951 dans laquelle le carougeois ou le schwyzerdütsch est si souvent refoulé par l'anglais ou l'américain, l'espagnol ou l'italien, par le hollandais, le russe ou le français de Paname ? Que diraient-ils de ces milliers de fonctionnaires internationaux qui viennent et parlent, écrivent et discutent, réécrivent et rediscutent ? Que penseraient-ils de ces beaux immeubles aux loyers trois fois plus élevés que ce à quoi nous étions habitués, de ces hôtels inondés de lumière au néon et avec téléphone dans la chambre de bain ? Comment apprécieraient-ils enfin ces 18 000 voitures automobiles ne fonctionnant que la moitié de l'année à l'eau d'Ems chère aux Grisons, tous ces tracteurs, ces trams et autobus, ces avions qui font la nique aux pauvres chevaux et engins à gaz de bois de l'année 1940 ?

Le premier choc passé, ils diraient qu'ici un petit peuple a trouvé un rythme de vie nouveau et peut-être s'écrieraient-ils avec quelque mélancolie « Ah qu'il était beau mon village ».

Puis ils songeraient que nous ne pouvons rien à cette évolution qui d'ailleurs apporte avec elle, pour le moment tout au moins, une certaine prospérité. Et ils se réjouiraient de la disparition de centaines de maisons vétustes et malsaines, de constater que notre campagne reste belle malgré les nouvelles constructions qui, un peu partout, la rongent à la manière d'un cancer. Ils se plairaient enfin à reconnaître que, face à un danger extérieur renaissant, notre population garde son calme, qu'elle vaque à ses occupations comme si elle avait l'éternité pour elle, qu'elle discute, critique, réclame comme il se doit lorsque tout va plutôt bien. D'ailleurs, tout va réellement plutôt bien.

Mais pourquoi ce petit mot « plutôt » ? Pourquoi ne pas se réjouir franchement ? Pourquoi toujours ces réticences ?

Eh bien, parce qu'à notre avis, le diagnostic de la situation dans laquelle nous nous trouvons, en dehors d'ailleurs des événements internationaux, n'est pas entièrement satisfaisant là où l'économique prend complètement le dessus et là où l'individu ne cherche qu'à se distraire avec passion, préfère les jeux du cirque à la poursuite d'un idéal ou à celle d'une philosophie bienfaisante. Aujourd'hui, l'âpreté au gain est peut-être plus marquée qu'elle ne la jamais été. Les impôts qui découragent, le besoin naturel d'une certaine détente après les crises que nous avons traversées, l'incertitude même d'une situation que nous n'avons pas voulue en sont partiellement responsables.

Et tout ceci rend nécessaire beaucoup de travail et des gains importants, toujours plus importants. Ne faut-il pas suivre le mouvement général, vivre comme les autres, savoir jouer des coudes, lutter, renverser, anéantir le concurrent ? Certes, mais dant tout cela où en est l'union de l'année qui vous amena dans notre ville, de cette année 1940 ? Où en sont les accords de stabilisation et l'esprit de la mobilisation ? L'assurance-vieillesse elle-même n'y peut plus rien, pas plus d'ailleurs que le nouveau statut des fonctionnaires, le redressement des CFF, les aides toujours plus systématiques apportées aux cantons les plus prétérités. De tous côtés, le bateau de la solidarité fait eau et les trous sont soigneusement entretenus par des gens le plus souvent affreusement médiocres.

Et c'est là que surgit votre mouvement, que vous vous présentez, patients, opiniâtres, entêtés pour unir familles et communes, les milieux les plus divers, pour aider celui qui le mérite et dont l'entreprise est viable, dont les projets sont sains, pour apprendre aux uns et aux autres qu'il est encore possible de servir gratuitement, de manière désintéressée, pour que soit assurée la survie de la communauté dans une meilleure et plus durable harmonie.

Bienfaisant est votre exemple, indispensable votre activité ; courageuse aussi puisque dans des conditions souvent difficiles vous vous êtes engagés et qu'à chaque instant vous êtes appelés à dire non à l'ami, voire au parent.

Patiemment, à travers les années, vous avez conquis le respect de tous, mais singulièrement celui des autorités que je représente et qui sentent que votre action répond toujours davantage à un impérieux besoin. Car cette union, réalisée en quelque sorte par le bas, est la plus solide et peut-être la plus logique. C'est du reste celle des centaines d'associations, sociétés, cercles sportifs, militaires, professionnels, chrétiens, qui font la solidité de notre Etat, qui en raffermissent les assises.

Merci donc à vous pour tout ce que vous représentez et pour ce que vous faites, pour les liens qu'à travers toutes les frontières vous établissez avec les quelque cent mille membres que comptent vos coopératives. Merci à la direction de votre Union pour l'intérêt très grand qu'elle porte à nos Caisses locales. Merci encore à vous tous qui, des quatre coins de notre pays, êtes accourus à Genève non seulement pour témoigner votre confiance à la grande institution qui vous unit, mais aussi, nous l'espérons, par amitié pour une cité que d'aucuns ont parfois quelque peine à comprendre lorsque chez elle se déchaîne l'esprit de la « Montagne », un peu de l'imagination de Marseille, lorsque l'on sent gronder une colère que l'on juge parfois antipatriotique, alors qu'elle n'est toujours que l'expression de l'intérêt passionné que nous portons aux choses de notre Confédération.

Puissiez-vous avoir apprécié, malgré le temps maussade, le séjour que vous venez d'y faire et puissiez-vous en repartir avec la conviction que le mouvement qui vous est cher s'épanouit à Genève dans un milieu d'autant plus favorable que ses promoteurs appartiennent à l'élite de notre agriculture ou de notre petit commerce et qu'ils ont votre confiance comme ils méritent la nôtre.

A tous, chers Confédérés, un bon retour dans vos foyers et revenez-nous bientôt, individuellement ou en masse, pour notre plaisir et afin de nous donner l'occasion de vous dire combien sincèrement nous tenons à votre amitié.

* * *

A ce message si sincère et cordial, M. de Senarclens ajoute une adresse en langue allemande que les délégués de la Suisse alémanique apprécient comme un geste fort délicat à leur égard.

Le message de l'Union suisse des paysans

La parole est alors donnée à *M. Borel,* vice-directeur, qui apporte le message de l'Union suisse de Brougg à l'Union suisse de St-Gall et qui désire marquer la féconde collaboration des deux organisations sœurs pour la défense des classes rurales. Ayant excusé l'absence du professeur Laur, puis rappelé les succès et les mérites du mouvement Raiffeisen et enfin mis en évidence les liens qui l'attachent personnellement à notre œuvre, l'orateur poursuit :

Certes, le crédit est organisé en Suisse sur une base et sur une échelle que nous envient la plupart des pays du monde. Cependant, il manquait un anneau : en Suisse comme ailleurs, les avances de fonds étaient faites par de grandes banques, sans contact immédiat avec leurs clients, ou par des banques privées recherchant avant tout un profit personnel. Ce que Raiffeisen, puis Traber, puis toutes vos Caisses locales de crédit mutuel ont voulu et réalisé, c'est le crédit alloué sur une base locale et coopérative, en quelque sorte entre amis ; crédit d'exploitation surtout, où la question de confiance et la connaissance des gens jouent un si grand rôle.

M. Borel transmet le message de l'Union suisse des paysans.

Grâce aux efforts de vos Caisses locales et de votre Union centrale, cette lacune a été pratiquement comblée en Suisse. Or, c'est précisément dans l'agriculture qu'elle était le plus fortement ressentie. Certes, vos Caisses locales de même que votre Union ne sont pas, strictement, des institutions agricoles. Elles sont neutres et s'attachent au service de nombreux milieux, notamment aussi des arts et métiers. Néanmoins, comme c'est dans les communes rurales et pour les paysans qu'on déplorait le plus le défaut d'un crédit coopératif d'exploitation, c'est bien dans les régions agricoles qu'ont été créées les Caisses les plus nombreuses et les plus utiles. Effectivement, 75 à 80 % de vos membres sont des agriculteurs.

Ce chiffre montrerait à lui seul la très grande importance de votre travail pour l'agriculture suisse. Il permet d'autre part de conclure que vos membres, vos Caisses et votre Union ont à un haut degré le même idéal que celui qui anime l'Union suisse des paysans. L'industrialisation rapide de la Suisse au cours de ces quarante dernières années ainsi que le recul en pour cent et en chiffres absolus de l'agriculture posent des problèmes inquiétants. Ce n'est pas seulement l'approvisionnement de notre pays en périodes difficiles qui est en jeu, c'est le maintien de la vigueur physique, morale, sociale et politique de notre cher pays qui est menacé. Une grande majorité du peuple suisse comprend assurément que l'existence d'une agriculture forte et prospère est une nécessité nationale au premier chef. Malheureusement, ainsi que le montrent certaines discussions dans la presse et parfois même au sein des autorités, penser et agir sont trop souvent choses assez différentes. Or, nous savons que dans vos milieux on ne comprend pas seulement la nécessité d'une agriculture forte, mais qu'on est disposé aussi à consentir les sacrifices nécessaires pour atteindre le but.

Le président remercie l'orateur pour toute la sympathie de l'Union suisse des paysans et l'assure à l'avenir encore de l'appui de l'Union Raiffeisen dans la grande tâche commune.

* * *

Ce digne prélude écoulé, il est temps de passer aux actes. L'ordre du jour va se dérouler conformément à la suite établie des tractanda administratifs. C'est tout d'abord la

constitution du bureau de l'assemblée.

En conformité des statuts, la présidence de l'assemblée échoit à *M. Eugster,* président de l'Union qui s'adjoint deux secrétaires pour la tenue du procès-verbal : *MM. Edelmann et Froidevaux,* du secrétariat de l'Union.

Selon la tradition, les débats auront lieu en français et en allemand. *M. Serex,* vice-directeur, fonctionnera comme traducteur.

Sur proposition du président, l'assemblée complète son bureau par la nomination de quatre scrutateurs élus à l'unanimité :

1. *M. Louis Cruz,* président de la Caisse de Bernex (Genève).
2. *M. Robert Germann,* président de la Fédération thurgovienne.
3. *M. Dino Moresino,* président de la Caisse de Morbio Inferiore (Tessin).
4. *M. Thomas Fidel Quinter,* président de la Caisse de Trun (Grisons).

* * *

Rapport sur l'activité de la Caisse Centrale

M. le directeur J. Stadelmann monte à la tribune. Après avoir présenté quelques considérations sur l'évolution du marché de l'argent en 1950, le directeur s'exprime comme suit sur l'activité de la Caisse centrale :

Le *bilan de notre Caisse centrale* accuse depuis quelques années une évidente stabilisation. Il n'y a pas eu de grosses fluctuations l'an dernier encore, la somme du bilan ayant seulement fléchi de 199,5 à 199,2 millions, soit de Fr. 300 000.—.

Le *trafic financier avec les Caisses affiliées* a cependant évolué, les Caisses locales ayant été en mesure de placer une bonne partie de leurs capitaux dans leur propre circonscription coopérative. Le recours au crédit de l'Union a été plus fort qu'en 1949. Ces crédits s'inscrivent au bilan par 22,3 millions de francs

(progression 3,7 millions). Il est permis de rappeler à titre documentaire que la Caisse centrale accorde ces crédits aux Caisses affiliées sans garantie spéciale, nantissement de titres ou d'avoirs à terme, les démarches et formalités étant également réduites à leur plus simple expression.

A la fin de 1950, les avoirs des Caisses locales à la Centrale étaient de 156 millions de francs. Il y eu l'an dernier un excédent des retraits sur les dépôts de 4 millions. Si l'on ajoute à ce montant les nouveaux crédits utilisés, on constate que les Caisses ont ainsi mis à contribution la Caisse centrale l'an dernier pour 7,5 millions de francs.

Le secteur des *affaires hypothécaires* a été très animé l'an dernier. Les nouveaux prêts et les consolidations de crédits de construction ont absorbé 12,5 millions de francs. En revanche, des remboursements sont intervenus pour 4,9 millions. Nous avons repris pour 2,4 millions d'hypothèques de Caisses affiliées. Notre portefeuille de créances hypothécaires s'est ainsi gonflé pour solde de 7,3 millions en 241 nouveaux comptes.

Selon la tradition établie, nous continuons à éviter les grosses affaires en donnant la préférence aux hypothèques de moyenne importance. A la fin de l'année, les intérêts impayés n'étaient que de Fr. 16 400.—, ce qui correspond au ¼ pour mille des capitaux placés. Sauf quelques rares exceptions, les amortissements convenus ont été ponctuellement versés. Sur un total de 2334 comptes débiteurs, 7 seulement ont fait l'objet de poursuites pour les intérêts. Comme depuis de longues années déjà, nous n'avons enregistré aucune perte sur nos comptes débiteurs.

Le *portefeuille des titres et fonds publics* est de 74 millions de francs, en diminution de 2 millions sur l'année précédente. Les titres d'emprunts cotés ont subi une réduction de 7 millions de francs, ensuite de dénonciations anticipées et de la vente de titres à long terme. En revanche, les obligations de caisse à court terme ont augmenté de 5 millions. Nous avons d'une part acheté et converti l'an dernier pour 35 ½ millions de titres, les ventes et les remboursements se chiffrant d'autre part à 37 millions. Ces quelques chiffres soulignent de manière expressive l'importance du volume des transactions de notre service de titres.

D'importantes tranches d'obligations à 3¼% ou 3 ½ % échues ou appelées au remboursement anticipé ont été converties, à des taux inférieurs cela va de soi. C'est pourquoi le dernier exercice est sous le signe d'une diminution du rendement des fonds publics, diminution qui ira en s'accentuant certainement encore ces prochaines années.

Certaines banques cantonales et grandes banques n'ayant pas accepté du tout ou partiellement seulement le renouvellement d'obligations échues, nous avons été contraints de nous approvisionner en bourse ou sur le marché bancaire, cela alors à des cours élevés. De fin 1949 à fin 1950, la perte de cours des titres d'emprunts a été de l'ordre de Fr. 30.— à 60.— par Fr. 1000.—. C'est dire que nous avons été fortement touchés, malgré le soin que nous avons toujours mis à restreindre les risques par un choix judicieux des placements à court et moyen termes. Comparativement à l'exercice précédent, les titres cotés subissent une moins-value de l'ordre de près de Fr. 300 000.—. Les titres d'emprunts fédéraux, cantonaux et communaux figurent au bilan à leur valeur nominale, comme l'année précédente, tandis que les obligations de banque ont été inventoriées au dessous du pair. Le portefeuille de titres figure au bilan à une valeur de 2,3 millions inférieure au montant nominal. La durée moyenne des titres est de 4,7 années seulement.

* * *

Certaines Caisses considèrent parfois que les *taux d'intérêts appliqués par la Caisse centrale* ne sont pas assez favorables. Aussi tenons-nous à nous prononcer ici à ce sujet. Bien que les comptes courants entre banques restent dépourvus de tout intérêt, nous avons bonifié aux Caisses affiliées Fr. 320 000.— sous forme d'intérêts nets sur leurs avoirs à vue. Les jeunes Caisses, ou celles qui sont encore faibles, jouissent de taux de faveur, selon un échelonnement allant de 1 à 2 ½ %. Ces privilèges ont été de l'ordre de Fr. 70 000.— l'an dernier. Cet échelonnement des taux répond au véritable caractère coopératif de notre association, le fort aidant le faible, et nous ne doutons pas que vous n'approuviez cette politique. En ce qui concerne les intérêts des placements à terme, la Caisse centrale s'en tient toujours aux taux usuels des obligations en banque. Conformément à la loi sur les banques et en sa qualité de centrale de virement et de réservoir de liquidité du mouvement, l'Union doit placer la majeure partie des capitaux qui lui sont confiés en fonds publics et supporter le droit de timbre et l'impôt sur les coupons de 2 pour mille, qui se sont montés l'an dernier à Fr. 146 000.—, soit 2 200.— de plus qu'en 1949. Le taux moyen bonifié aux placements à terme a été de 2,98 %. Le prix de revient élevé de cette somme de 115 millions de francs, qui constitue environ les 2/3 du bilan, ne laisse à la Caisse centrale qu'une marge de gain insuffisante. Aussi devons-nous demander d'une manière générale, mais spécialement aux grandes Caisses, de maintenir constamment en compte à vue une partie appropriée de leurs disponibilités, afin de contribuer équitablement à la couverture des frais généraux. Ces frais généraux représentaient l'an dernier le 0,5 % seulement du bilan, coefficient le plus modeste de tous les groupes de banques du pays. A titre indicatif, nous ajouterons encore que la Caisse centrale a payé l'an dernier, sous forme d'impôts de toutes sortes, droit de timbre sur le titre et impôt sur les coupons la somme considérable de Fr. 312 500.—.

Les *dépôts de la clientèle privée* et des Fédérations de coopératives agricoles ont progressé de 2,2 millions, ce qui a partiellement compensé les retraits effectués par les Caisses affiliées. Au 31 décembre 1950, les avoirs de la clientèle privée se montaient à 27 millions de francs. 20 millions sont représentés par des dépôts à taux relativement bas (épargne et compte courant) ; ils ont contribué à l'amélioration du résultat financier de l'exercice.

Le *compte de profits et pertes* accuse une augmentation de Fr. 29 000.— des indemnités au personnel, salaires et contributions aux institutions de prévoyance. Les frais d'installation de l'Economat dans de nouveaux locaux ont occasionné une dépense extraordinaire de Fr. 14 000.—.

Le résultat financier de l'exercice — heureusement influencé par la marche plus favorable des affaires durant le second semestre — est satisfaisant et permet à nouveau de payer un intérêt de 4 % au capital social. L'excédent net du compte des intérêts a été de 587 000.— francs (Fr. 537 000.— en 1949), tandis que les frais d'administration, supérieurs de Fr. 40 000.— à ceux de l'exercice précédent, ont nécessité Fr. 1 120 000.—.

* * *

Permettez-moi, Messieurs, de profiter de cette occasion pour émettre quelques considérations touchant à une *recommandation adressée en fin d'année aux établissement de crédit du pays par la Banque nationale suisse.* Le but de cette communication était de recommander une sage retenue et de la circonspection dans l'octroi du crédit.

Cette mise en garde de notre banque d'émission vise peut-être davantage les grandes banques commerciales et hypothécaires que nos petits établissements ruraux, mais ceux-ci doivent également en faire leur profit.

Que ce soit dans le commerce, l'industrie ou l'artisanat, l'évolution nouvelle de la conjoncture favorise une expansion des affaires parfois contraire aux principes commerciaux éprouvés et de ce fait malsaine. Dans le secteur du bâtiment, notamment, on construit à l'heure actuelle encore des immeubles locatifs ou commerciaux dont le financement est nettement insuffisant. Dans bien des cas les capitaux propres investis sont dérisoires. Dans d'autres cas, les constructions sont disproportionnées aux besoins véritables et risquent ainsi de créer à la longue une charge financière excessive. On paraît oublier que le plein emploi et les revenus actuels ne sont pas assurés indéfiniment.

N'avons-nous pas déjà, au cours de ce siècle, vécu des évolutions semblables et connu les conséquences néfastes d'une semblable politique expansive ? Sachons profiter des expériences faites et ne pas retomber dans les mêmes erreurs. Songeons simplement aux années qui suivirent la première guerre mondiale, aux grandes et longues crises économiques des années 1930-37. Je ne veux pas prétendre que les crises se renouvellent toujours au même rythme et de la même façon. Mais personne ne contestera qu'aux années grasses succèdent toujours des années maigres. Certes, le danger d'une expansion économique malsaine est toujours moins grand dans nos campagnes que dans les centres industriels. Mais toutes nos communes rurales n'en sont pas préservées non plus. Je pense ici spécialement au développement excessif de petites industries et entreprises artisanales.

Il est entendu que les comités locaux feront toujours preuve de compréhension et ne refuseront pas leur appui aux éléments jeunes et capables qui aspirent à se créer une situation indépendante. Mais le meilleur service qu'ils rendront aux intéressés eux-mêmes consiste à examiner toujours avec clairvoyance, prudence et circonspection chaque demande de crédit d'exploitation garanti uniquement par cautionnement ou par hypothèque de 2e rang. S'agit-il de crédits importants, je considère même qu'ils devraient être laissés aux banques commerciales mieux documentées sur l'évolution de la situation économique et à même de bien évaluer les chances de succès de telles entreprises. Restons la banque des petits et des modestes. Même dans ce cadre restreint, à notre taille, nous servirons utilement la propriété rurale, l'artisan et l'ouvrier. C'est là du reste notre premier devoir.

De tout temps l'Union a mis en garde les Caisses contre les grosses affaires. Nos Caisses ont été bien inspirée de suivre cette recommandation à laquelle elles doivent certainement de constituer aujourd'hui encore le seul groupe d'établissements financiers qui a surmonté les périodes de guerre et de crise sans pertes notables et sans avaries.

Sachons profiter des expériences ainsi faites.

* * *

Je ne saurais terminer cet exposé sans remercier mes collaborateurs et tout le personnel pour leur zèle et leur précieux appui, facteurs importants de nos succès.

Permettez-moi aussi d'adresser encore une pensée à la mémoire de mon regretté collaborateur, Jean Heuberger. Durant plus de 30 ans nous avons tenu ensemble le gouvernail de notre grande association nationale. Je garde à sa mémoire un souvenir reconnaissant.

Ma gratitude va enfin à toutes les Caisses affiliées pour la confiance qu'elles continuent à témoigner à notre Caisse centrale. Nous sommes pleinement conscients de la responsabilité qu'elle implique. A l'avenir encore, nous nous ferons un devoir de gérer les capitaux confiés avec prudence, selon les principes commerciaux et techniques éprouvés.

Notre ambition est de resserrer constamment les liens qui nous unissent à nos Caisses en augmentant toujours les services que nous leur rendons. Je me permets, pour terminer, de faire appel à la collaboration large et sincère de toutes les Caisses, dans l'intérêt bien entendu de toute notre organisation. D'avance je les en remercie.

* * *

Rapport sur la situation des Caisses affiliées

M. le directeur I. Egger, chef de l'Office fiduciaire et de revision de l'Union prend immédiatement la succession à la tribune pour la présentation de son rapport annuel :

Au cours des dernières semaines, des centaines de Caisses Raiffeisen ont tenu leurs assemblées générales, un peu partout dans notre pays.

Nous avons aujourd'hui l'honneur et le plaisir de vous rapporter sur la situation de l'ensemble du mouvement Raiffeiseniste suisse, entré l'an dernier dans son second demi-siècle d'activité.

1950 nous a beaucoup pris. 1950 nous a beaucoup donné aussi. Le 2 août nous devions nous séparer de notre vénéré directeur Heuberger, dont vous avez tout à l'heure encore honoré la mémoire de touchante façon.

A côté de cette lourde perte, 1950 nous a comblé. 22 fondations dans 9 cantons ont porté l'*effectif des Caisses* à 912. L'idée raiffeiseniste poursuit ainsi ses conquêtes. Toujours plus nombreuses sont les communes rurales qui aspirent à être dotées de cette institution d'entraide dans le domaine de l'épargne et du crédit, à même d'assurer à la population rurale une large indépendance financière. *L'effectif des sociétaires,* en progression de 2951 unités, atteint 94 944. La *somme des bilans* de toutes les Caisses progresse de 5,18 %, soit de Fr. 47,8 millions et passe ainsi à 970 millions. Légèrement inférieure à celle de 1949, cette augmentation est néanmoins remarquable et réjouissante. Il convient en effet de ne pas oublier que 1950 n'a pas été favorable à l'alimentation de la petite épargne. La constitution des réserves alimentaires recommandée par le Conseil fédéral, l'activité intense de construction ainsi que les réparations et améliorations nombreuses effectuées aux domaines agricoles ou bâtiments ont absorbé de gros capitaux. L'augmentation des dépôts confiés est d'autant plus réjouissante que nos Caisses ne servent pas de refuge aux capitaux étrangers ou à la liquidité temporaire d'entreprises industrielles ou commerciales. Leurs dépôts constituent l'épargne populaire au sens le plus strict du mot. Ces dépôts d'épargne sont aujourd'hui de 591 millions (Fr. 25 millions de plus qu'en 1949). En avance de près de 15 000 le nombre de carnets d'épargne est de 395 000. Remarquable a été également l'élargissement des placements sur obligations qui augmentent de 15 millions de francs pour s'inscrire par Fr. 179 millions au bilan. Ces quelques chiffres illustrent l'importance de l'augmentation enregistrée dans le secteur des dépôts.

Les besoins de crédit, en revanche, ont été supérieurs aux nouveaux capitaux confiés. Toutes les catégories de prêts et crédits participent à l'augmentation de 50 ½ millions. En premier lieu viennent les *prêts hypothécaires,* avec 41,4 millions, portant ce chapitre à 614,6 millions, soit au 62 % du bilan. Le chapitre des *petits crédits d'exploitation* — raison d'être de nos Caisses — grossit de 95 millions, portant le nombre total de comptes à 99 000 en chiffre rond (progression de 4 000 comptes). Les prêts et crédits de toute nature —non compris les avances aux communes — totalisent 728 millions, soit 7 553 francs par compte. Ces chiffres confirment que les Caisses Raiffeisen traitent avec prédilection le petit et moyen crédit. Ils dénotent aussi une équitable répartition des risques. Pour satisfaire aux nombreux besoins de leurs emprunteurs, les Caisses affiliées ont dû mettre fortement à contribution la Caisse centrale, qui a remboursé 4 millions de francs sur leurs avoirs et avancé 3 millions sous forme de nouveaux crédits.

Les *frais généraux globaux,* indemnités aux caissiers, impôts et autres frais, se montent à Fr. 4 350 000.—, soit à 0,45 % de la somme du bilan (0,43 % année précédente). Ces frais généraux, modestes comparativement à ceux des autres banques, sont possibles grâce à une administration économe, alliée au principe de la gratuité des fonctions qui fait de la Caisse Raiffeisen une véritable institution d'utilité publique.

Malgré l'augmentation de Fr. 50 millions environ de la somme du bilan, le *bénéfice* de Fr. 3 393 000.— est inférieur de Fr. 80 000.— à celui de l'exercice précédent. Il convient de relever que les impôts payés par les Caisses sont en augmentation de Fr. 210 000.— environ. A quelques milliers de francs près, les Caisses Raiffeisen suisses versent au fic un million de francs. Elles sont ainsi des contribuables intéressants.

Conformément aux statuts, le bénéfice versé au *fonds de réserve* a porté ce dernier à 41,9 millions. Les fonds propres (réserves et capital social) représentent le 5,6 % du bilan. Cette moyenne a progressé d'une fraction et est supérieure au minimum prévu par la loi sur les banques. A l'avenir encore une attention toute spéciale sera vouée à la constitution des fonds propres. Ceci non seulement dans le but de satisfaire aux exigences légales, mais encore dans l'intérêt même de nos Caisses. En effet, plus fortes seront leurs bases financières, plus étendue et efficace sera leur activité.

Le *chiffre d'affaires* de 1,896 milliard se répartit en 1 335 518 opérations.

* * *

L'an dernier encore, toutes les Caisses affiliées ont été soumises à la revision professionnelle, sans préavis. La mission du reviseur implique de nombreux contrôles et des vérifications approfondies. Néanmoins, il ne peut et ne veut pas exercer ses fonctions en juge sévère et être un simple contrôleur. Il veut avant tout être un conseiller, un guide. Son ambition est de servir. Nous pouvons proclamer aujourd'hui avec autant de satisfaction que de conviction : la situation interne des Caisses est bonne, elle va de pair avec leur constant développement. Les bilans sont intacts et les déposants ne courent aucun risque.

Le résultat des revisions a été bon, très bon même dans l'ensemble. Il exprime la sagacité et le sens des responsabilités qui animent nos comités, nos conseils de surveillance et nos caissiers dans la gérance des biens qui leur sont confiés. Nous en trouvons la preuve dans le fait que l'an dernier encore les pertes sur débiteurs ont été insignifiantes. Les amortissements inscrits aux comptes de profits et pertes ne concernent presque exclusivement que les immeubles à l'usage propre des Caisses ou le mobilier.

Malgré ce résultat général satisfaisant, les rapports de revision contiennent encore des remarques ; ils en contiendront toujours. Ces dernières sont dictées par le souci constant de maintenir, d'améliorer même encore la discipline de paiement des débiteurs, d'harmoniser toujours les prêts et crédits aux prescriptions statutaires et légales. Ces remarques ont un but préventif, éducateur.

Dans toute son activité le reviseur est inspiré par l'ambition de faire de la Caisse la perle-mère de la couronne des institutions coopératives du village, la vraie banque du village, dirigée et administrée par les éléments capables du village.

Les principes éprouvés dans l'octroi des prêts et crédits sont de constante actualité, qu'il y ait pléthore ou pénurie d'argent. Il est exact que depuis 15 ans environ les prix ont marqué une constante tendance à la hausse. Mais la situation peut se renverser. N'oublions pas que les prêts que nous effectuons aujourd'hui subiront l'épreuve du feu dans les périodes de crise ou de dépression que nous réservera l'avenir. Cela sera tout particulièrement le cas pour les crédits accordés moyennant l'hypothèque sur de nouveaux bâtiments. Nous ne pouvons pas nous dégager de l'impression que de nombreuses constructions effectuées ces dernières années reposent sur des bases financières fragiles, insuffisantes même. On a souvent sousestimé la valeur du sain principe qui veut que chaque construction ou acquisition se fasse moyennant un apport approprié de capitaux personnels. Un établissement de crédit responsable doit absolument pratiquer une saine politique. Un apport de 20 % environ doit être exigé pour toute construction. Les charges découlant de la propriété — intérêts et frais d'entretien courant — doivent être calculés à raison de 5 % du coût de la construction. Toujours bien proportionnées aux possibilités du débiteur, ces charges ne

Quelques instantanés en marge du congrès

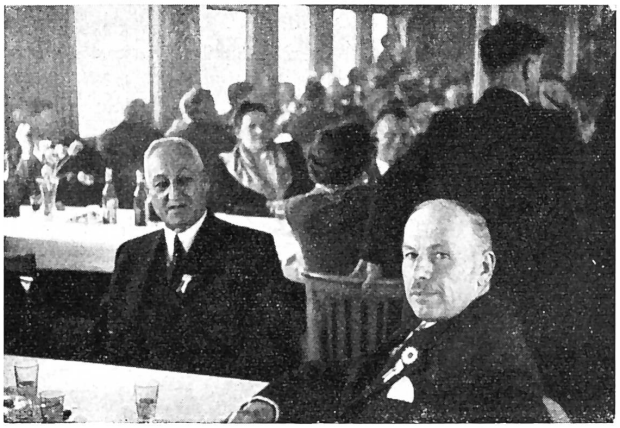

Deux sympathiques raiffeisenistes genevois : MM. Desbaillets et Ramu, de Dardagny.

Le président Eugster et le directeur Stadelmann se hâtent vers l'embarcadère.

Les « grosses nuques » raiffeisenistes. De face, le conseiller national Muller.

Conciliabule entre M. Bonnet, président (Satigny) et MM. Lachavanne, conservateur du Registre foncier et Compagnon, directeur B. N. S.

La visite aux caves coopératives a permis d'apprécier les crus genevois.

devraient jamais dépasser le 20 % de son revenu total.

Une des grandes missions de l'Office de revision est de veiller constamment au maintien de la *liquidité* exigée par la loi fédérale sur les banques. Prise dans l'ensemble, la liquidité des Caisses Raiffeisen suisses est bonne, puisque ces dernières disposent de 155 millions de francs d'avoirs à la Caisse centrale, ce qui correspond au 17 % des capitaux confiés. Nous pensons qu'il n'est pas nécessaire de souligner spécialement l'importance et la nécessité d'une bonne liquidité, spécialement dans les périodes d'insécurité politique.

Le problème capital de la liquidité fera toujours l'objet de notre constante sollicitude. Nous devons d'une part satisfaire aux prescriptions légales. D'autre part, nous restons convaincus que seule une forte capacité de paiement conservera au mouvement raiffeiseniste suisse son indépendance financière complète, bien le plus précieux.

Aucun changement notable n'est intervenu l'an dernier dans le domaine des *taux*. Durant le premier semestre de l'année — où la liquidité fut extrême sur le marché des capitaux — les Caisses Raiffeisen ont bonifié une prime convenable à l'épargne tout en demandant de leurs débiteurs des taux raisonnables. Elles ont ainsi encouragé l'esprit d'épargne et contribué à l'amélioration de la situation économique de leurs débiteurs.

* * *

Nous avons à nouveau derrière nous une année de travail raiffeiseniste fructueux. A qui devons-nous les succès enregistrés ?

1. Nous les devons tout d'abord à la Providence qui a si manifestement protégé notre pays et notre peuple, les préservant de la crise et de la guerre. Nous avons ainsi pu poursuivre notre but dans des conditions satisfaisantes.
2. Nous les devons ensuite à nos principes éprouvés, fondement sain et solide de nos institutions, à l'esprit d'idéal et d'entraide coopérative qui les animent — principes et esprit de constante actualité.
3. Nous les devons à la collaboration harmonieuse et désintéressée de milliers de Raiffeisenistes, qui travaillent dans les comités de direction, au sein des conseils de surveillance, au poste de caissier. Leur idéal est de servir la cause et, par elle, la communauté.

C'est pourquoi la nouvelle direction de l'Office de revision a de multiples raisons d'exprimer sa gratitude. Sa reconnaissance va à tous les collaborateurs de la cause qui nous est chère, des membres des organes dirigeants des 912 Caisses aux modestes déposants et aux plus petits débiteurs. Mes remerciements vont également à mes collaborateurs de l'Office de revision ainsi qu'à tous les reviseurs.

Ce ne sont pas seulement les chiffres ou les succès extérieurs qui font la valeur d'un mouvement comme le nôtre. Ce qui compte avant tout c'est l'esprit qui l'anime et qui donne au travail effectué une âme, à l'œuvre toute sa raison d'être. Le programme raiffeiseniste est centré sur l'amour du prochain et l'entraide. En améliorant les conditions économiques des classes rurales, la Caisse Raiffeisen veut élever leur niveau intellectuel et moral, créer des existences indépendantes, renforcer les classes moyennes, piliers de base de notre état fédéraliste. L'œuvre Raiffeisen est une action patriotique.

C'est dans cet esprit que nous servirons à l'avenir encore la noble cause, fille du génie de Raiffeisen, implantée en Suisse par le curé Traber et à laquelle notre inoubliable directeur Heuberger a sacrifié généreusement ses forces et ses talents.

Je ne saurai mieux terminer qu'en citant le propos tenu ici-même il y a 11 ans par le conseiller d'Etat genevois Anken :

« Merci, chers Raiffeisenistes, de votre activité, encore trop restreinte. Redoublez de courage, l'avenir est à vous parce que vous poursuivez une œuvre capitale et féconde. »

* * *

Rapport du Conseil de surveillance

Le rapport de l'organe de contrôle de l'Union est présenté en allemand par *M. A. Muller,* président, puis en français par *M. Serex,* vice-directeur. En voici le texte intégral :

Agissant en sa qualité d'organe de contrôle, le Conseil de surveillance de l'Union, en collaboration avec la Société fiduciaire et de revision REVISA, a procédé à un examen sévère du bilan et du compte de profits et pertes de 1950. Divers contrôles et revisions ont été également opérés en cours d'année. La direction nous a soumis tous les documents

utiles et nous a obligeamment donné tous les renseignements demandés. Le contrôle formel a révélé la parfaite conformité du bilan et du compte d'exploitation avec les livres et les extraits récapitulatifs. Le contrôle matériel n'a également donné lieu à aucune réclamation quelconque. Je puis déclarer, au nom du Conseil de surveillance, que le bilan est absolument sincère, qu'il ne contient aucune position artificiellement embellie et que tout est en bon ordre à la Caisse centrale. Aucun risque évident n'a été relevé. Deux revisions de caisse, effectuées à l'improviste, ont également révélé la concordance parfaite de l'encaisse avec les livres.

La *somme du bilan* est presque identique à celle de l'année précédente. La petite diminution enregistrée de Fr. 350 000.— est insignifiante. Il convient du reste de souligner que la Caisse centrale n'est pas une banque commerciale dont le bilan grandit lorsque la conjoncture est favorable et diminue pendant les époques de dépression. Notre Caisse centrale est un réservoir de compensation financière. Son bilan ne progresse pas lorsque les Caisses locales utilisent leurs capitaux sur place ; il ne le fait que lorsque les Caisses lui transmettent les fonds dont elles n'ont momentanément pas emploi dans leur circonscription.

A *l'actif,* on constate une diminution de Fr. 2 195 211.90 au chapitre des *fonds publics et titres* alors que le chapitre des créances hypothécaires a augmenté de Fr. 7 354 522.26. Ces deux portefeuilles se tiennent aujourd'hui de près, le premier avec 73 millions et le second avec 74 millions. Cette proportion est *absolument saine* et répond au véritable caractère de notre Caisse centrale. Les fonds publics et titres sont de premier choix et très prudemment inventoriés. Les créances hypothécaires sont bien réparties sur un grand nombre de comptes de petite et moyenne importances et à vue humaine exemptes de risques. L'octroi des prêts se fait selon des principes bien expérimentés et le service ponctuel des intérêts prouve que l'on a affaire à des débiteurs sélectionnés. Digne de remarque à l'actif est également l'augmentation de Fr. 3,5 millions des crédits aux Caisses affiliées, crédits qui atteignent ainsi Fr. 22,3 millions.

Au *passif,* on constate un recul des avoirs des Caisses affiliées, de l'ordre de 4 millions, représenté par la différence entre une diminution de Fr. 6 millions des placements à terme et une augmentation de 2 millions des avoirs à vue. Cette évolution correspond à l'extension de l'activité de prêt des Caisses dans leur circonscription respective.

Digne de remarque est également la réjouissante augmentation de Fr. 2 millions des dépôts directs du public à la Caisse centrale en caisse d'épargne, en comptes de dépôts et en obligations, dépôts qui atteignent ainsi au total Fr. 20 millions.

Le résultat du *compte de profits et pertes* peut être considéré comme favorable. En dépit de l'augmentation des impôts de Fr. 5 000.— et des frais généraux de Fr. 21 000.— le bénéfice réalisé est supérieur de Fr. 11 400.— à celui de l'année précédente. Cette augmentation des frais généraux ne manquera pas de retenir votre attention. La participation des Caisses affiliées aux frais effectifs de l'Office de revision est restée à 28 % seulement. Les Caisses ont l'immense privilège de bénéficier d'un service de revision non seulement de premier choix, mais encore excessivement bon marché, puisque les émoluments qui leur sont débités n'excèdent pas Fr. 150.— en moyenne par Caisse.

Les *réserves* ont pu de nouveau être dotées de Fr. 300 000.—. Si la relation entre les fonds propres et les fonds étrangers n'atteint toujours pas la proportion souhaitée, elle s'améliore toutefois d'année en année.

La *liquidité* est excellente et satisfait largement aux exigences légales. La capacité de paiement est en bon rapport avec les besoins effectifs et la structure de notre Union. Avec un sens aigu des réalités, le directeur Stadelmann sait déterminer le degré de liquidité qu'exigent les circonstances et y subordonner la politique de crédit.

En résumé de ce qui précède et d'une manière générale, je puis déclarer, au nom du Conseil de surveillance, que la Centrale est dirigée avec prudence et conscience selon des principes éprouvés.

* * *

C'est chaque année pour moi un agréable devoir de remercier le Conseil d'administration pour son fructueux travail et tout spécialement son président, M. le conseiller national Dr Eugster, pour la compétence avec laquelle il assume la haute direction de l'Union. Comme président du Conseil de surveillance, j'exprime également ma gratitude à la Direction de la Caisse centrale qui abat une besogne considérable l'année durant pour placer les fonds confiés de manière sûre et rémunératrice, sans négliger l'important problème de la liquidité. M. le directeur Stadelmann est le cerveau et le grand gardien de la Caisse centrale. A lui va mon hommage particulier de reconnaissance. La haute conscience qu'il met à l'accomplissement de sa mission est un gage constant de succès. Je remercie M. le vice-directeur Schwager et tout le corps des collaborateurs et employés.

Après avoir fait ses preuves comme vice-directeur, M. Ignace Egger assume maintenant avec dynamisme et une grande énergie la direction de l'Office de revision. Il a notre pleine confiance et peut compter sur notre plein appui. Je le remercie, ainsi que ses collaborateurs, particulièrement M. Serex, vice-directeur et les reviseurs, pour l'activité intensive de revision déployée et pour la grande contribution apportée à la vulgarisation des idées de Raiffeisen.

Nous vous proposons de voter les résolutions suivantes :

1. Le bilan au 31 décembre 1950, ainsi que le compte de profits et pertes de l'exercice 1950 sont adoptés et décharge en est donnée aux organes responsables.
2. Le bénéfice de Fr. 615 752.10 sera réparti de la manière suivante, conformément aux propositions du Conseil de surveillance :
   a) Fr. 296 000.— pour la paiement d'un intérêt de 4 % au capital social ;
   b) Fr. 300 000.— versement au fonds de réserve ;
   c) Fr. 19 752.10 report à compte nouveau.
3. Des remerciements sont exprimés au Conseil d'administration, aux directeurs, aux fonctionnaires et employés de la Caisse centrale et de l'Office de revision pour leur travail consciencieux et fructueux.

* * *

Ici, à Genève, J.-J. Rousseau a prêché le retour à la nature, l'excellence initiale de l'homme, la nécessité du contrat social qui garantit les droits de tous. Les théories qu'il a émises méritent d'être méditées aujourd'hui encore. « Retour à la nature » signifie pour nous, raiffeisenistes : retour à la simplicité, retour au village. Plus grande devient l'emprise des villes tentaculaires, plus forte doit être notre volonté de promouvoir au moyen des Caisses Raiffeisen, sous la devise « l'argent du village au village », la renaissance de la commune autonome, de la communauté villageoise, en donnant à la population rurale la maîtrise et la jouissance de son épargne et de son crédit. Revenir à la nature, c'est combattre l'orgueil, la suffisance, le bureaucratisme, c'est vivre véritablement selon les préceptes de Raiffeisen qui écartent les dangers de l'existence moderne. Dans les temps incertains actuels, nous devons retremper nos caractères, renforcer l'esprit de résistance au sein du peuple, développer ce besoin naturel qu'a chaque individu de collaborer au bien commun. Celui qui est prisonnier de son propre égoïsme, esclave du confort et assuré contre tous les risques de l'existence oublie facilement qu'il existe un bien plus élevé qu'on ne peut pas assurer mais qui doit être conquis chaque jour : la liberté ! Pous nous, les armoiries de Genève, avec la clef et l'aigle, auront une signification particulière. La clef, c'est la vie économique. L'aigle, c'est le vol vers le ciel : le spirituel. L'argent, le crédit, les affaires, c'est bien, c'est nécessaire. Mais la vie matérielle doit être constamment dominée par le spirituel, la solidarité chrétienne, l'amour de la patrie.

Dans un remarquable poème, Dante a exalté l'harmonie qui se dégage de la foule humaine, en dépit de la diversité et de la confusion même des voix, des forces et des classes sociales. Les vers de l'illustre poète nous reviennent en mémoire en contemplant l'assemblée de ce jour. Chez nous aussi les langues et les professions se confondent harmonieusement en une symphonie d'amour fraternel et de solidarité. C'est là quelque chose d'admirable. En vérité, le plus bel ordre social que l'on puisse concevoir est la diversité dans l'unité, l'égalité féconde, où chacun à sa place et à sa manière accomplit avec fidélité et dévouement la tâche qui lui est dévolue. Ordre social où chacun travaille modestement, généreusement, sans basse envie, où chacun rivalise d'efforts pour atteindre le but fixé : le bien commun, le bonheur, la paix dans une Suisse faite de justice et de liberté.

* * *

L'assemblée accepte sans discussion les différents rapports des organes de la Direction centrale et, par un vote unanime, adopte les résolutions concernant l'approbation des comptes et bilan de 1950, telles qu'elles sont proposées par le Conseil de surveillance.

* * *

L'ordre du jour appelle encore une

élection complémentaire au Conseil d'administration.

Un siège est à repourvoir au Conseil d'administration par suite du décès de M. Fritz Maillard, de Corsier s/Vevey (Vaud). Les organes centraux proposent la candidature de

M. Samuel Chevalley

agriculteur-viticulteur, député au Grand Conseil vaudois, président de la Caisse Raiffeisen de Puidoux-Chexbres et vice-président de la Fédération vaudoise.

Aucune contre-proposition n'étant faite, la candidature de M. Chevalley est acclamée par l'assemblée.

M. Samuel Chevalley, nouveau membre du Conseil d'administration.

* * *

Le dernier tractandum prévoit une *discussion générale.* Cette faculté de pouvoir s'exprimer n'étant pas utilisée, le président adresse le mot final en ces termes bien sentis :

Nous arrivons au terme de nos débats.

Je remercie nos hôtes, les orateurs et tous les délégués. Merci également aux organisateurs du Congrès pour le gros travail accompli à la satisfaction générale.

Daigne la Providence nous conserver la liberté et la paix, gages d'une activité toujours fructueuse pour le peuple et le pays.

L'assemblée est levée.

A ce moment l'orgue retentit. L'assistance se lève et, face à l'emblème fédéral, scande avec ferveur notre Hymne national:

A toi Patrie !
Suisse chérie !

Assemblée générale de la Coopérative de cautionnement

Après un repas bien mérité, le programme de la journée prévoit enfin l'assemblée générale de la Coopérative de cautionnement de l'Union. Cette réunion a lieu à 14 heures à l'Hôtel des Bergues et se déroule conformément aux tractanda statutaires. Elle sera immédiatement suivie d'une séance des Conseils de cette si utile institution. Un reportage spécial en donnera le film fidèle dans un prochain numéro du journal. Disons d'emblée que le 9e rapport de gestion fournit une fois de plus la preuve que les Caisses-sociétaires apprécient le cautionnement collectif et que l'action bienfaisante de cet organisme répond aux besoins de l'heure.

* * *

Ainsi tombe le voile sur le 48e Congrès Raiffeisen. Un vif regret étreint les cœurs lorsqu'à pas lents les congressistes se dirigent vers la gare d'où les différents trains de l'après-midi les rendront à leurs foyers. Mais tous emportent la conviction ancrée profondément dans leur esprit de participer à une organisation d'utilité publique au premier chef, jalouse d'une indépendance conquise par le seul déploiement de ses propres forces en faveur des classes rurales laborieuses, mieux outillées, mieux protégées dans leur bien-être matériel et moral sous la devise humaine et chrétienne : l'union pour la vie ! *Fx.*

REMERCIEMENTS

Genève a reçu les raiffeisenistes avec beaucoup d'empressement. La ville avait pavoisé en leur honneur. La presse et même la radio ont porté le plus vif intérêt à nos manifestations. Les délégués ont été aimablement accueillis dans les hôtels et les sociétés (Musique de Landwehr, Chorale des Eaux-Vives, la *Cigale* de Dardagny) se sont surpassées pour agrémenter la soirée de réception.

Les hautes autorités cantonales et communales se sont fait officiellement représenter à nos manifestations et de nombreuses hautes personnalités nous ont honorés de leur présence, manifestant ainsi leur estime pour notre mouvement ; les discours qu'ils ont prononcés ont eu une résonance toute particulière car à Genève plus que partout ailleurs les autorités encouragent sincèrement nos organisations fondées sur l'initiative privée, l'effort personnel et l'entraide coopérative.

A tous nous exprimons notre vive gratitude pour ces marques d'attention, auxquelles les délégués ont été tout particulièrement sensibles.

La Direction de l'Union.

Le marché de l'argent et les taux d'intérêts

L'appel au marché de l'argent et des capitaux a été fort considérable au début de cette année. C'est ainsi que jusqu'à la mi-avril les émissions publiques d'emprunts ont été de 965 millions de francs. Il est vrai qu'il s'est agi principalement, en l'espèce, d'opérations de conversion. Néanmoins une somme fort considérable de plus de 300 millions d'argent frais a été réclamée au marché. Plusieurs de ces émissions, notamment le récent emprunt de la Confédération, n'ont pas connu un plein succès. Le public est aujourd'hui moins empressé qu'autrefois à souscrire des titres à 15, 20 ans et plus de terme sur la base d'un intérêt effectif de moins de 3 %. Bien qu'en bourse le rendement moyen des titres d'emprunts, dits *témoins* reste plus ou moins inchangé à 2,9 % environ, la tendance est actuellement, en Suisse comme à l'étranger, à la hausse générale des taux. En considération de la conjoncture toujours favorable et des importants besoins de capitaux et de crédit, cette évolution ne surprendra personne.

Les milieux dirigeants des Caisses Raiffeisen surveilleront attentivement la situation du marché. Une modification de l'échelle des taux n'est cependant pas à envisager pour l'instant. Les Caisses continueront à bonifier normalement :

obligations : 2 ¾—3 % à 5 ans de terme,
caisse d'épargne : 2 ¼—2 ½ %,
compte courant : 1—1 ½ %.

Ces taux permettront de maintenir le 3 ½ % pour les prêts hypothécaires de premier rang avec 3 ¾ à 4 % pour les hypothèques de second rang avec garantie complémentaire et 4—4 ¼ % pour les prêts sur cautions et engagements de bétail.

Extraits des délibérations

de la séance des organes de l'Union du 28 avril 1951

Le président ouvre la séance par un premier salut à la ville de Genève, à laquelle il exprime sa gratitude pour l'empressement qu'elle a mis à recevoir notre 48e Congrès Raiffeisen.

1. La direction présente un rapport détaillé concernant les travaux d'organisation du congrès. Les dispositions prises sont unanimement approuvées et les conseils expriment leur satisfaction et des remerciements au service d'organisation.
2. Les conditions d'admission étant dûment remplies, les Caisses suivantes, récemment constituées, sont admises dans l'Union :
   Forel-Autavaux (Fribourg),
   Lufingen (Zurich).
   7 fondations sont ainsi déjà intervenues en 1951 ; elles portent à 919 le nombre actuel des Caisses affiliées à l'Union.
3. La direction de la Caisse centrale présente le *bilan au 31 mars 1951.* Il se monte à Fr. 200 897 123.67 et accuse pour le premier trimestre de l'année une augmentation de 1,7 million.
4. Statuant sur les demandes exigeant son prononcé, le Conseil d'adminis-

tration donne son approbation à 11 *crédits à des Caisses affiliées* portant sur un montant global de Fr. 890 000.—.

5. Les Conseils examinent en première lecture un projet de règlement concernant la *Caisse de garantie de bonne gestion des caissiers,* dont la création avait été décidée en principe en 1950 déjà. Le projet soumis est l'objet d'une discussion étendue et diverses suggestions sont formulées concernant le fonds de garantie prévu. Un règlement définitif sera élaboré et approuvé lors d'une prochaine séance ; il sera ensuite soumis aux Fédérations cantonales et l'assemblée des délégués de l'Union de 1952 sera appelée à se prononcer.

Communications du Bureau de l'Union

Ecu-souvenir de la Fête fédérale de gymnastique

A l'occasion de la Fête fédérale de gymnastique, qui se déroulera à Lausanne au mois de juillet prochain, a été frappé un écu-souvenir d'une réalisation particulièrement réussie dans le domaine de la numismatique. Ces écus, qui n'ont pas force libératoire, sont offerts aux conditions suivantes : *Ecu or Fr. 200.— ; écu argent Fr. 5.—.* On peut les commander à l'Union. Le nombre des pièces étant limité, celles-ci seront livrées jusqu'à épuisement, au fur et à mesure des commandes.

Note de la rédaction

Ce numéro, de 16 pages, ayant été dédié spécialement au Congrès de l'Union, nous avons été contraints de renvoyer encore une fois le compte rendu de plusieurs manifestations et assemblées, notamment des Fédérations cantonales. Nous nous en excusons auprès des lecteurs intéressés.

Il me manque dans ma réserve le
CARMINATIF „BOVOSAN"
bien connu.
Dans toutes les pharmacies et droguerles — Fabricant : Jakob Tobler, St-Gall

Pneus vélos à Fr. 7.-
Chambres à air pour vélos Fr. 2.50
Première qualité, livrable de suite
A. HEUSSER
Importation de pneus
Schützengasse 29
Zürich 23

Ramorque sur pneus à utilisations multiples
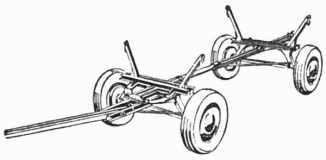
Charge utile 3 tonnes, construction entièrement en acier léger, axe arrière indépendant, traction motorisée ou animale.
Utilisable comme **char à foin, à plateau, à cadre, citerne, bois long etc.**
Contrôlé avec succès par les autorités compétentes.
Prix très avantageux.
On demande agents régionaux.
Pour tous renseignements s'adresser à
MOFA, Motoren & Fahrzeug A.G., THOUNE. Tél. (033) 26533

La Pagina dei Raiffeisenisti della Svizzera italiana

IL 48e CONGRESSO

29-30 aprile 1951 — Ginevra

Imbronciato il cielo di Ginevra. Poteva però esser peggio. Infatti il tronco Faido-Flüelen, con quel turbinio di neve, degno del più rigido inverno, faceva temere una brutta giornata.

Con sollievo si percorre quindi la linda regione dei vigneti del Lemano, pulita, ordinata, che conquista il forestiero anche se il sole non la indora.

I Raiffeisenisti, 1400 in tutto, giungono a scaglioni e alle 15.30 il battello rigurgita di delegati che, incuranti della brezza, vogliono conoscere le belle sponde del lago.

Altri gruppi partono in automobile a esplorare la città. La quale ha molte bellezze da offrire ai visitatori, a cominciare dall'Isoletta di J.-J. Rousseau, ai larghi ponti sul Rodano, alle imponenti contrade, alle oasi di verde e di fiori, frequenti in tutta la città. Il lungolago è stupendo. Il parco è un gioiello. L'altura su cui sorge il palazzo delle nazioni domina la regione fin sulla montuosa Savoia, cui sovrasta il Mte. Bianco. La serata di ricevimento fa onore a Ginevra. La sala comunale è colma di raiffeisenisti, quando la musica della città porge il suo benvenuto. L'esecuzione riscuote calorosi consensi. Poi è alla ribalta il nuovo direttore, sig. Egger, che per la prima volta, commosso, parla alle centurie di congressisti. Il vibrante battimani, che saluta la chiusa del suo dire, testimonia l'affetto e la fiducia di cui è circondato.

La società corale des Eaux-Vives appalesa una bravura non comune. Le sue esecuzioni sono di una finezza toccante. Dusseiller, presidente della Federazione ginevrina, reca il saluto delle 35 casse del suo cantone.

Quest'anno è interrotta la tradizione che voleva un discorso di un delegato per ciascuna delle 4 lingue nazionali. Qualcuno se ne è rammaricato, ma, per la scorrevolezza del programma, il provvedimento è giustificato, a meno di limitare a ognuno la parola a non più di 2 minuti. E son già molti a confronto dei 40 secondi del più lungo discorso pronunciato dal Mikado in Giappone.

« La Cigale », coro misto, di Dardagny e Russin, è un po' il perno della serata. Le sue produzioni, alternate a balletti, danno una nota caratteristica. Sono intonate all'ambiente in cui le casse esplicano la loro attività. Sono un inno alla terra, alla sua gente, ai suoi frutti, al lavoro... In questo quadro rientrano anche le dizioni « Paysan libre » (G. de Reynold) e « Bovard, le vigneron » (C.-F. Ramuz). La viva attenzione dei presenti attesta come fra i Raiffeisenisti sia vivo anche il senso spirituale. E la giornata finisce meglio di quanto non sia incominciata. Per qualche delegato ticinese si chiude anzi « brill... antemente » chè esser a Ginevra e non far onore al Bacco di « La Côte » è come andar a Monaco senza ber birra.

L'assemblea del lunedì si apre senza la gagliarda figura di Jean Heuberger. Aleggia però il suo spirito sui presenti, i quali ascoltano dapprima la sua commemorazione da parte del cons. naz. A. Müller. Le sue parole commuovono i delegati. La presentazione dei conti e dei rapporti procede con la solita speditezza nelle lingue

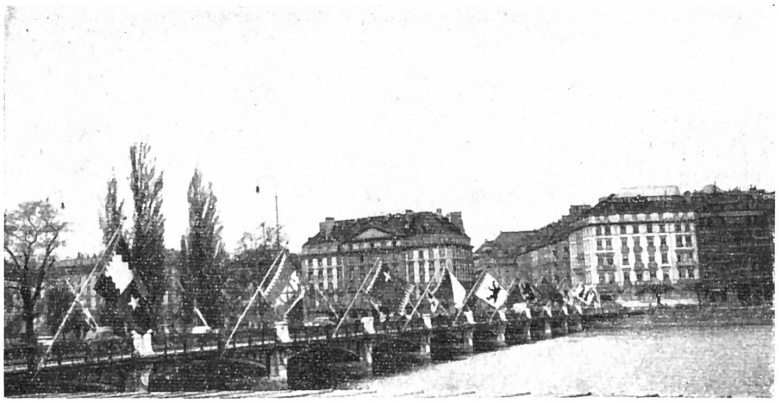

Le pont du Mont-Blanc, pavoisé en l'honneur des Raiffeisenistes.

tedesca e francese, ed ha termine passato il mezzodì.

Taluni delegati affrettano la partenza, altri indugiano per visitare meglio la città.

Così si scioglie la 48ma imponente rassegna annuale delle forze raiffeiseniste. Ma resta il rinnovato proposito di fedeltà alla bandiera e di collaborazione tra dirigenti dell'Unione e delle Casse per un lavoro più esteso e più profondo, a segnare nuovi solchi, nuovi successi.

pc.

* * *

A complemento della rapida rassegna del nostro corrispondente « pc. » riteniamo che ai nostri lettori potrà forse interessare una succinta riproduzione delle differenti allocuzioni presentate dai dirigenti.

Limiteremo la nostra attenzione alla imponente assemblea generale, vera landsgemeinde del raiffeisenismo elvetico.

L'apertura ufficiale dei dibattiti venne dedicata ad un grande pioniere del movimento raiffeisenista elvetico scomparso recentemente : *Giovanni Heuberger, direttore del servizio di revisione.*

Il presidente del consiglio di sorveglianza, consigliere nazionale signor Alban Müller, si fece interprete del comune cordoglio, rievocando a brevi tratti la laboriosa esistenza ed il prezioso operato del grande Scomparso. Dopo aver ricordato la sua carriera prima d'entrare al servizio della causa raiffeisenista, il sig. Müller, commentò l'operato di G. Heuberger quale distinto e proficuo cooperatore ed organizzatore.

Dopo aver illustrato convenientemente l'entusiasmo che animava l'azione del Defunto, il coraggio che lo sorreggeva nei momenti difficili, l'oratore additava ad esempio la tenacia che caratterizzava il suo agire.

Giovanni Heuberger fu definito il perfetto interprete e difensore dei principi di Raiffeisen e del parroco Traber. Non lasciava sfuggire occasione alcuna per raccomandare l'applicazione meticolosa dei principi statutari. Il defunto non conosceva, in questo campo, compromessi di sorta. L'oratore terminò accennando pure all'azione del compianto direttore nella vita pubblica, quale redattore dell'organo sociale.

Il consigliere nazionale Müller ricordò inoltre lo stimato e compianto signor F. Maillard, membro del consiglio di amministrazione, deceduto pure l'anno scorso.

* * *

Alla tribuna si succedono i signori *de Senarclens,* rappresentante delle autorità cantonali ginevrine, e *Borel,* delegato dell'Unione Svizzera dei contadini di Brugg.

Gli oratori sottolinearono ripetutamente l'importanza, meglio la necessità, del movimento raiffeisenista nel campo economico nazionale e auspicarono una lunga catena di nuovi rallegranti successi.

* * *

L'ordine del giorno prevedeva inoltre la presentazione da parte del direttore signor *Stadelmann* dei conti 1950 della Cassa centrale.

Dopo aver illustrato — in rapida e succinta esposizione — la situazione economica internazionale, l'oratore ha ricordato l'attuale situazione del mercato monetario nazionale.

Rilevato che l'anno scorso ancora differenti titoli della Confederazione vennero quotati considerando una base di rendimento corrispondente al 2 ¼ %, egli passa in breve rassegna l'evoluzione del tasso d'interesse.

Al bilancio della Cassa centrale cifrantesi a 199,5 milioni è pure riservato un particolareggiato commento.

Dal rapporto risulta che le singole Casse non hanno incontrato — in generale — difficoltà ad investire i loro capitali nella circoscrizione locale di attività. Frequentemente si è fatto ricorso al credito della Cassa centrale, così che a fine dicembre gli anticipi attuati ammontavano a 22,3 milioni. Viene sottolineato inoltre il fatto che le Casse beneficiano di simile importante fonte di credito senza essere obbligate ad offrire garanzie speciali, e neppure a costituire pegno di titoli o di depositi a termine.

Anche la voce « mutui ipotecari » ha registrato un rallegrante sviluppo. Per la concessione di nuove ipoteche e per il consolidamento di crediti di costruzione sono stati impiegati ben 12,5 milioni di franchi.

Il pagamento degli interessi è oltremodo regolare. A fine dicembre solo 16 400 fr. figuravano quali interessi non pagati, corrispondente ad ¼ per mille del capitale mutuato.

La posizione « titoli » ha anch'essa formato oggetto di dettagliata esposizione, con cui è stato illustrato alla luce delle esperienze fatte, la ripercussione della situazione del mercato monetario e le difficoltà incontrate per assicurare un impiego redditizio ai capitali disponibili.

Il risultato del conto profitti e perdite è considerato soddisfacente e permette nuovamente la retribuzione al capitale sociale di un interesse lordo del 4 %. Il beneficio netto fu di 587 mila franchi (1949 : 537 000).

E sia pure lecito — continua l'oratore — di ricordare, in questa occasione, una circolare inviata dalla Banca Nazionale Svizzera, verso la fine dell'esercizio scorso, agli istituti nazionali di credito, con la quale si raccomandava l'applicazione di misure di sicurezza e di ponderatezza nella concessione di crediti e mutui.

Evidentemente simile raccomandazione era rivolta in modo particolare alle grandi banche, piuttosto che ai piccoli istituti locali di risparmio e di credito.

Ciononostante sarà opportuno sottolineare il fatto che frequentemente si incontrano aziende commerciali, industriali ed artigianali che hanno sviluppato — dopo il 1950 — la loro attività seguendo direttive in urto ai principi di una prudente ed avveduta pratica commerciale.

Anche nel campo delle costruzioni non rari sono i casi in cui i mezzi finanziari minimi indispensabili non sono prodotti. In altri casi si cerca di dimostrare un fattore di rendimento e di capacità superiore all'effettivo. I richiedenti dimenticano sovente che l'attuale situazione economica non rappresenta una base sicura per l'avvenire.

L'attuale situazione non è nuova negli annali economici nazionali. Basterebbe ricordare il periodo postbellico del primo grande conflitto mondiale, nonchè il tragico periodo di crisi del 1930.

Con ciò non si vuole naturalmente affermare che la situazione economica

debba ripetersi nelle stesse manifestazioni e con le stesse conseguenze. Si è però d'avviso che nessuno oserà dubitare che gli anni di buona congiuntura saranno seguiti, presto o tardi, da « periodi di magra ».

Evidentemente la situazione economica delle regioni cittadine non corrisponde a quella rurale; anche le regioni campagnuole non sono però esenti da pericoli, specie nel campo della piccola industria e dell'artigianato. Naturalmente i dirigenti della Cassa rurale locale presteranno man forte ai concittadini ed ai soci del locale istituto finanziario, onde superare eventuali difficoltà pecuniarie, oppure migliorare la situazione economica. Il nostro primo compito resterà confermato anche per l'avvenire nel principio dell'aiuto al piccolo contadino, all'artigiano, all'operaio ed all'impiegato.

Ed è lecito affermare che se le Casse Raiffeisen possono vantare il privilegio di non aver mai lamentato fallimenti o perdite per i soci, ciò va attribuito — in buona misura — al fatto che i « grandi affari » non hanno mai rappresentato una caratteristica della nostra attività.

Vogliamo quindi tirar buon profitto da tali insegnamenti; le proprie esperienze rappresentano sempre il miglior insegnamento.

Troppo sovente si constatano largheggiamenti in concessioni di credito all'occasione della costruzione di case d'abitazione. Il vecchio principio secondo cui il richiedente dovrebbe poter offrire garanzie reali o mezzi propri corrispondenti al 15-20 % del costo previsto, deve aver valore anche oggigiorno.

Colui che non ha saputo accantonare qualche gruzzoletto non può pretendere di giustificare la sua capacità economica.

Accanto ai mezzi propri, la situazione economica e finanziaria del mutuatario deve formare oggetto di attento esame.

Non va infatti dimenticato che accanto all'interesse annuo del 3 ½ % bisogna prevedere un minimo dell' 1½ — 2 % quali spese generali e riparazioni.

Inoltre occorre tenere in buona considerazione anche l'ammortamento annuo. Il pagamento mensile degli interessi e delle quote di ammortamento da parte del proprietario-debitore si è dimostrato oltremodo pratico. L'aumentato lavoro del cassiere assicura regolarità e puntualità nell'assolvimento degli obblighi contrattuali da parte del debitore.

* * *

Il bilancio 1950 della Cassa centrale ed il conto perdite e profitti, vennero approvati come alle proposte del consiglio di sorveglianza; alle quote sociali si bonificherà l'interesse lordo del 4 %.

* * *

Il nuovo direttore del servizio di revisione, signor Egger, espone alla sua volta in un dettagliato rapporto la situazione generale del movimento raiffeisenista nazionale.

La scomparsa del suo predecessore, dir. Heuberger, viene pure da lui illustrata e commemorata; ai convenuti è inoltre additato il rallegrante e rassicurante sviluppo della nostra istituzione.

Le 22 nuove fondazioni hanno portato a 912 l'effettivo delle affiliate all'Unione, mentre 2951 nuovi soci hanno portato rinvigorito entusiasmo nelle file raiffeiseniste.

La somma complessiva dei bilanci, registrando un aumento di 47,8 milioni si è portata a 970 milioni di franchi.

Questo aumento, pur essendo leggermente inferiore a quello registrato nel precedente esercizio, è degno di particolare attenzione. I nostri concittadini sono infatti stati invitati, a più riprese, a provvedere alla costituzione di riserve di generi alimentari, ciò che ha immobilizzato importanti capitali.

Considerevoli importi sono pure stati impiegati in opere edili, in migliorie fondiarie o di abitati.

Permettetemi pure di rilevare che i depositi affidati alle Casse Raiffeisen hanno — in generale — un carattere duraturo, a lunga scadenza. I nostri istituti non conoscono infatti i capitali stranieri e neppure le importanti somme temporaneamente a disposizione per prossime transazioni commerciali.

L'afflusso dei capitali è stato quindi particolarmente rallegrante; l'attività di credito ha però assunto proporzioni ancora maggiori.

La voce « mutui ipotecari » ha infatti registrato un aumento di 41,4 milioni, figurando in bilancio con 614,6 milioni di franchi, mentre l'effettivo dei conti debitori è passato ad oltre 99 000.

Le spese generali, comprendenti la retribuzione dei cassieri, le spese di cancelleria ed in modo particolare le imposte, sono ammontate a Fr. 4 350 000 ciò che rappresenta il 0,45 % della somma di bilancio (1949: 0,43 %) e testimoniano nuovamente i criteri economici delle amministrazioni presso le Casse Raiffeisen.

Colgo quest'occasione, ha aggiunto il signor Egger, per ricordare che le nostre affiliate hanno versato per imposte, durante l'esercizio 1950, un importo complessivo corrispondente a circa 1 milione di franchi.

Conformemente alle disposizioni statutarie i benefici netti sono devoluti al fondo di riserva, cifrantesi ora a 41,9 milioni di franchi.

I mezzi propri (riserve e capitale sociale) rappresentano così il 5,6 % della somma di bilancio; il movimento generale è ammontato a 1 896 milioni e si ripartisce in 1 335 518 operazioni contabili.

Passando al campo di attività del servizio di revisione vero e proprio, il direttore si compiace di rilevare che è stato possibile assolvere l'intiero programma entro la fine dell'anno. Sottolinea pure il fatto che i funzionari dell'Unione non assolvono unicamente compito di ispezione ma la loro attività è intimamente collegata ad un dovere d'informazione, di collaborazione; ciò evidentemente allo scopo di facilitare l'assolvimento dei compiti dei dirigenti locali.

Con particolare soddisfazione è stato sottolineato il fatto che in generale il risultato delle revisioni, attuate senza preavviso nella stragrande maggioranza dei casi, è stato buono e sovente anche eccellente.

Lo sviluppo finanziario è seguito di pari passo da un corrispondente consolidamento interno; i bilanci presentano inoltre una situazione sana e tranquillizzante sotto ogni punto di vista.

* * *

In seguito al decesso del signor Maillard, membro del consiglio di amministrazione, si dovette procedere alla nomina di un nuovo consigliere. Il consiglio di amministrazione propose il signor *S. Chevalley*, che venne accettato all'unanimità.

* * *

Alle note dell'Inno Patrio i delegati scattarono in piedi; i congressisti tutti cantarono con visibile fierezza e commozione, il « ci chiami o Patria » esprimendo in tal modo la loro fede negli antichi principi di unione, eguaglianza e fratellanza.

* * *

I dibattiti ufficiali continuarono durante il pomeriggio con l'assemblea della cooperativa di fidejussione, sulla quale avremo occasione di ritornare in una prossima pubblicazione.

I congressisti ritornarono quindi, nel tardo pomeriggio del 30 aprile, ai loro casolari, animati da nuovo entusiasmo, rinfrancati nel loro ideale di mutua collaborazione e di reciproco aiuto e risoluti ad applicare anche per l'avvenire il motto: « Sempre più, sempre meglio! »